

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES
VINGT-QUATRE HEURES
Toronto, 24.— Vent léger à modéré, temps plus chaud aujourd'hui et demain.

21^e ANNEE — No 126 — HUIT PAGES MONTREAL, LUNDI, 24 JUILLET 1899 LE NUMERO: UN CENTIN

BEN PRES DE LA MORT

Un homme suffoqué dans un incendie de la rue Chausse
Le magasin de nouveautés de MM. Moisan et Moisan considérablement endommagé

M. Joseph Paquin, demeurant au No 97 de la rue Chausse vint de l'échapper belle. En entrant chez lui, hier soir, il avait frotté une allumette sur le mur pour allumer le gaz, et quelques instants après il se mettait au lit. A peine dormait-il depuis une heure que les locataires de l'étage supérieur s'aperçurent qu'une fumée épaisse s'échappait de l'étage inférieur. Ils descendirent aussitôt les escaliers enfoncèrent les portes et appelèrent M. Paquin. Comme celui-ci ne répondait pas ils pénétrèrent dans sa chambre et l'aperçurent inanimé à demi asphyxié. Aussitôt on ouvrit les fenêtres et M. Paquin reprit ses sens. Les pompiers appelés en toute hâte contrôlèrent le commencement d'incendie qui avait pris origine dans un tapis de table.

M. Paquin suppose qu'en frottant son allumette sur le mur une goutte de soufre enflammé serait tombée sur le tapis de table et aurait fait son œuvre. A 2.50 heures p. m., samedi, le feu se trouvait dans un peu de paillasse qui se trouvait dans le magasin de nouveautés de MM. Moisan et Moisan, au No 126 rue St-Laurent. Une épaisse fumée causa des dommages considérables qu'il est, cependant, difficile d'estimer à l'heure présente. La paille se trouvait sous un escalier. Les dommages par le feu sont presque nuls. A 7.14 heures, samedi après-midi, une explosion de lampe causa un commencement d'incendie dans l'épicerie de M. E. Brion, Nos 1390 et 1392 rue St-Catherine. Le feu fut aussitôt éteint par les résidents. Les dommages sont légers. Un incendie s'est déclaré, dimanche matin à 2.44 heures dans le magasin de nouveautés de MM. Moisan et Moisan, No 689 rue St-Catherine. En peu de temps le feu, dont on ignore l'origine, a fait des dégâts considérables et ce fut avec beaucoup de peine que le sous-chef St-Lierre et ses hommes purent contrôler l'élément destructeur. M. Moisan estime que les dommages causés tant par le feu que par l'eau, se montent à environ \$10,000. La veille même, samedi, à 11.57 heures les pompiers avaient été appelés au même endroit pour un commencement d'incendie qui avait été promptement éteint.

GRAND EMOI A SAINT-ROCH

Le quartier menacé d'une nouvelle conflagration
Deux étrangers suspects signalés avant l'incendie

(De notre correspondant particulier) Québec, 24.— Un nouveau incendie mettait en émoi vers 10.30 heures, vendredi soir, une grande partie de la population de Saint-Roch. Le feu se déclara tout à coup vers cette heure-là dans un petit hangar, situé entre les rues Richardson et du Roi, en arrière du marché Jacques-Cartier, et en un instant ce n'était plus qu'un brasier. Nos pompiers qui avaient heureusement à leur disposition, cette fois-ci, toute la pression d'eau nécessaire, ont eu raison de cet incendie dans l'espace d'une quinzaine de minutes. C'était un hangar inoccupé, qui appartenait à dame veuve Zéphirin Lévesque. Il pouvait valoir une centaine de piastres et elle n'avait pas d'assurances. Le pignon d'une maison contiguë, résidence de M. Drolet, fondeur et machiniste, a été considérablement endommagé. On a constaté depuis que le feu avait été certainement mis par une main criminelle. On a trouvé samedi matin, dans les débris, une canette vide de peintures et qui contenait encore une quantité considérable de pétrole, et des voisins se sont rappelés avoir vu sortir du hangar, la veille, quelques instants avant l'incendie, deux étrangers à mine suspects. Les autorités devraient s'enquérir.

RIXES SAIGNANTES ENCORE UN DISPARU

Entre grévistes et policiers, à Cleveland
LA GREVE DE NEW-YORK
Arthur Messier n'a pas été vu depuis le 27 juin
On craint qu'il ne soit noyé

New-York, 24.— La grève des conducteurs et mécaniciens de tramways amorcée par la Metropolitan Street Railway Company de New-York peut être considérée comme terminée. Le service régulier est rétabli sur toutes les lignes, les détachements de police qui gardaient les différentes renises de la compagnie ont été retirés, et c'est à peine si quelques policiers sont restés aux renises de la Deuxième avenue et de Madison avenue pour prévenir le renouvellement de désordres, comme ceux qui ont marqué la première journée de la grève. Beaucoup d'employés qui avaient quitté la compagnie ont repris leur service. A Brooklyn la grève des employés de la compagnie du Rapid Transit paraît également touchée à sa fin. Sans dans Hicks Street et sur les lignes de banlieue, la circulation des tramways se fait dans les conditions normales. Pendant la nuit de vendredi à samedi, il y a eu sur divers points quelques alertes causées par des pétards éclatant sous les roues des tramways. Les voyageurs ont été fort effrayés, mais personne n'a été blessé et il n'y a pas eu de dégâts. Vers 1 heure du matin, deux des pétards ont éclaté au moment où un tramway de la Septième avenue passait à l'intersection de la 14e rue. Le tramway s'est arrêté et les deux policiers qui l'accompagnait ont mis pied à terre pour regarder sur la voie s'il n'y avait pas d'autres pétards. A une faible distance en avant ils ont trouvé deux cartouches de dynamite qui auraient certainement mis le tramway en miettes s'il les avait fait éclater en passant dessus. Vers 3 heures du matin, un tramway emmenant à la remise de Canarsie une quinzaine de policiers destinés à relever ceux qui y étaient de garde, a déraillé à l'angle de Rockaway et de Dumont avenues en passant sur une aiguille restée ouverte. Le tramway passait assez vite et il a été lancé dans un fossé où il est tombé sur le flanc. Le mécanicien, le conducteur et deux policiers ont été blessés, mais pas grièvement. Il est difficile de savoir si cet accident est dû au hasard ou à la malveillance; mais une autre battue opérée par la police au voisin de l'aiguille n'a fait découvrir personne. Cleveland, 24.— La grève des employés de tramways de la compagnie Big Consolidated a donné lieu dans la soirée et dans la nuit d'hier à des troubles sérieux. Sur plusieurs points des pierres et des briques ont été lancées sur les tramways, des fils électriques ont été coupés et des explosions ont été entendues. Un policier n'étant pas en nombre suffisant, il faut maintenir les émeutiers; le bataillon de réserve navale a été mobilisé, et le maire de Cleveland a appelé sous les armes quatre compagnies du 9^e régiment de la garde nationale de l'Ohio. Samedi, une collision a eu lieu dans la rue Ontario, entre deux tramways. Quatre voyageurs ont été blessés. La collision a eu lieu entre un tramway conduit par des non-unionistes, et un autre de l'avenue Woodland. Le premier a violemment heurté le second qui était arrêté. La foule voulait lyncher les employés non-unionistes, mais la police est arrivée à temps pour les protéger. Dans South Brooklyn un conducteur non-unioniste a tiré un coup de revolver sur un charretier et l'a grièvement blessé. On n'a pu arrêter le coupable. Hier, la foule a attaqué un tramway fort malmené son conducteur et son gardemoteur. Un policier a tiré un coup de revolver et blessé un homme. Les émeutiers se sont alors jetés sur les policiers, et ils ne les ont pas lynchés grâce à l'intervention d'un prêtre de l'église catholique. D'autres manifestations et des rixes ont eu lieu en divers endroits, et plusieurs arrestations ont été opérées. Un tramway de l'avenue Euclid a été démolí par une explosion de nitroglycérine ou de fulmicoton, vers 11 heures du soir. Quatre personnes ont été grièvement blessées. PIQUE-NIQUE ANNUEL

COMME DANS UN BOIS

Un citoyen attaqué à coups de revolver
L'obscurité d'une ruelle le sauve d'une mort certaine

Dernièrement le chef de la sûreté, M. Carpenter, se plaignait qu'il n'avait pas de sensation, sans se mettre en peine de nuire à la réputation de Montréal. A notre avis le chef avait raison. Les journaux n'ont pour mission que de rapporter des faits réels, de nature à intéresser le public. A quoi sert de donner publication à une histoire fictive? Nous avons assez de nouvelles vraies à relater, sans faire appel à l'imagination pour jeter du discrédit sur Montréal. De toutes les villes de grande importance Montréal est certainement la ville la plus protégée contre les cambrioleurs et les filous, c'est à tort que l'on se pait à inventer des histoires de toute sorte pour jeter du discrédit sur elle. Comme le disait le chef Carpenter, délégué-voisin des journaux qui forgent un nom quelconque, sans donner l'adresse où l'on peut vérifier l'exactitude des renseignements. Il est certain, cependant, que comme dans toutes les grandes villes, Montréal, dans ses murs un contingent de bandits qui ne guettent que l'occasion de faire des victimes. Nous n'en voulons pour preuve que ce qui est arrivé, jeudi, le 20 juillet dernier. M. A. E. H. Béliveau, ingénieur électricien, domicilié au No 1037 de la rue St-André, était allé à l'hôtel Lapierre, 1297 rue St-Catherine pour signer un contrat avec le propriétaire de l'établissement. Après la signature du contrat en question, la conversation vint à tomber sur les crimes qui se commettaient à Montréal. A une question posée par M. Lapierre, M. Béliveau répondit en riant qu'il se souciait peu des malfaiteurs de Montréal. "Tenez, dit-il, j'ai présentement \$147 en portefeuille, et je ne crains pas nos malfaiteurs nocturnes. Puis, ajouta-t-il en riant, par mesure de précaution, je vais mettre dans mes bas \$145, le gros magot. Si je suis attaqué et qu'on a raison de moi, je préfère qu'on m'arrache l'idée de faire des perquisitions dans mes bas de bicycliste. Et M. Béliveau, sur ces paroles, monta son bicyclette pour regagner sa demeure. Lorsque cette conversation eut lieu entre le propriétaire de l'établissement et l'électricien, ce dernier était loin de se douter que des individus avaient tout entendu. En conséquence, le fila rapidement sur sa bicyclette. Il eut à faire certains détours pour rencontrer des amis. Arrivé à la rue Malbouche, une pierre lancée d'un bras vigoureux, siffla à ses oreilles. "Hé! pauvre diable!" se dit-il, qu'on nous ne sommes pas en sûreté dans les rues de Montréal! A peine avait-il fait cette réflexion, que deux balles passèrent à un pied de lui et allaient s'aplatir sur la bricole d'une maison. Une troisième se logea dans le pneu de sa machine. M. Béliveau ne riait plus. Prouva sur ses épaules sa bicyclette, il se jeta dans une ruelle, et put ainsi éviter d'être la cible d'autres balles. Cependant, notes concitoyen avait eu le temps de voir les silhouettes de trois escarpes se dessiner à l'angle de la rue voisine. M. Béliveau a pu heureusement regagner son logis. C'est une balla provenant d'un revolver de calibre 22 qui a percé le pneu de sa bicyclette. Il a conservé chez lui. Les policiers ont ouvert une enquête.

INCENDIE DESASTREUX

Le vapeur Mistassini et la plus grande partie du quai du gouvernement à Roberval détruits par le feu

(Spéciale "La Patrie") Roberval, Qué., 24.— Le feu s'est déclaré à une heure, samedi matin, à bord du magnifique vapeur Mistassini, mouillé au quai du gouvernement. Avant que l'équipage s'en soit aperçu, les flammes avaient envahi le quai. Le Mistassini évalué à \$50,000, a été détruit jusqu'à la coque ainsi que la plus grande partie du quai. Les assurances sur le bateau sont d'environ \$30,000. Après bien des entretiens, des démarches et de longues discussions, nous devant les tribunaux, la cité a consenti à régler avec la compagnie à raison de \$100,000. Ce qui était une somme bien inférieure à celle réclamée vigoureusement par la cité. Celle-ci a cru alors faire un bon marché en acceptant moins de peur de ne rien avoir. Cette année la Montreal Water & Power Company est encore en arrière dans ses paiements. A l'heure qu'il est elle doit, croyons-nous, au-delà de \$25,000 pour l'eau qui lui est fournie par la ville; elle néglige de faire ses paiements par quartiers comme elle le devrait le faire, et du train qu'elle y va, la ville sera bientôt sa créancière pour un fort montant. Cependant, si on en juge par les nombreuses plaintes venues du quartier St-François, spécialement par la bouche de l'échevin Prévozet à une récente séance de la commission de l'aqueduc, la compagnie ne se soucie nullement de donner satisfaction aux citoyens. Quelques citoyens pensent que c'est un abus qui devrait cesser. D'abord, la compagnie ne devrait s'efforcer de donner satisfaction au public, ensuite elle devrait être forcée de payer régulièrement ce qu'elle doit à la ville pour approvisionnement d'eau. Si le département du trésor ne laisse pas s'entasser les arriérés, la ville ne sera pas forcée plus tard, pour les faire rentrer, d'accepter un règlement désavantageux. Nous croyons savoir que le département du trésor va bientôt prendre des mesures pour forcer la compagnie à payer régulièrement ce qu'elle doit à la ville.

L'HOTEL DE VILLE

Plusieurs échevins croient qu'on ne devrait pas retarder à le réparer et nettoyer

On trouve très ennuyeux à l'hôtel de ville le délai apporté dans les réparations à faire au palais municipal. Un membre du conseil nous disait ce matin: "Le rapport du sous-comité des Finances, émanant des échevins de l'hôtel de ville, est venu devant le conseil à son assemblée tenue vendredi dernier. Ce rapport avait été préparé avec soin par l'ingénieur et le mécanicien de la corporation. C'est un fait étrange de constater que l'on trouve toujours moyen de renvoyer des rapports qui sont de nécessité urgente. Tout le monde admettra que notre palais municipal devrait posséder un cachet de propreté tout particulier, en un mot, devrait être le "salon de Montréal", provoquer l'admiration des visiteurs. "Si l'hôtel de ville n'était pas la propriété de la cité, il y aurait longtemps que la commission de la santé l'aurait condamné, comme l'a fait le bureau provincial d'hygiène. "Les vieux cabinets d'aisance sont d'une malpropreté repoussante; il faudrait les enlever et les convertir en bureaux. Les planchers en certains endroits sont tellement malmenés qu'il n'a pas été possible de les laver depuis plusieurs années. La couverture fait eau en plusieurs endroits. Les peintures et les murs sont dégoûtants. Nous constatons que les archives traînent un peu partout, qu'il y en a même dans la cave, couverts de poussière. La construction d'une voûte s'impose. "Il faudrait agrandir certains bureaux et les mettre dans un état plus convenable. Il faudrait aussi mettre les égouts en bonne condition. "Pourquoi donc retarder ces réparations? veut-on attendre que notre hôtel de ville soit tellement délabré qu'on lui doive dépenser quelques milliers de piastres. Il faudra déboursier une somme considérable. Certains échevins prétendent qu'on lui veuille de faire des dépenses à l'hôtel de ville, l'on devrait réparer nos rues d'abord. Il n'y a pas de doute que nos rues devraient être réparées, mais le petit montant demandé pour les réparations et améliorations de l'hôtel de ville ne paraît rien à dire, parce qu'il faut faire un couple de cent mille piastres pour les rendre passables. D'un autre côté, les réparations à l'hôtel de ville s'imposent et sont d'une urgente nécessité. "Mettons d'abord notre édifice municipal dans un état convenable; l'exemple sera salutaire, et il n'y a rien de plus qu'un bon mouvement dans ce sens. On a un excellent effet et engagera nos échevins à faire réparer nos rues dans le plus court délai possible."

LA RUE CRAIG

On a commencé le pavage en briques

On a commencé à poser la brique du pavage de la rue Craig. Déjà, on a fait tout le bloc compris entre les rues St-Elizabeth et l'hôtel de ville. Ce matin, les employés de la Northern Paving & Construction Coy., étaient occupés à rouler au moyen de machines puissantes, les briques qui avaient été disposées en rang sur une couche de sable avant de remplir les joints de ciment. M. Skeels, représentant de la compagnie "Northern", dit que c'est la première fois que l'on roule un pavage de ce genre. Il prétend que cela aura un bon effet en ce sens que la brique plus pressée, s'appuiera plus solidement sur la couche de béton.

LE REMORDS

Aveux d'un assassin

Wantona, Wis., 24.— M. John Clark, greffier de la Cour de Circuit du comté de Washburn, a reçu une lettre écrite en allemand par un individu dont la conscience est troublée par un crime commis il y a une dizaine d'années et pour lequel un nommé Ferdinand Knaack a été condamné à la prison à perpétuité. Knaack a été condamné en 1889, pour avoir enpoisonné sa femme. On avait trouvé de la strychnine dans l'estomac de la défunte, et des pharmaciens ont déclaré qu'ils avaient vendu de la strychnine à Knaack peu de temps avant la mort de sa femme. L'homme qui a écrit cette lettre dit que c'est lui qui a empoisonné la femme de Knaack pour le vengeance, parce qu'elle ne l'avait pas épousé.

AUX PHILIPPINES

Les Américains malades et blessés

Manille, 24.— Le chirurgien-major Woodhull, est d'avis que l'augmentation de l'armée américaine aux Philippines nécessitera l'envoi de 40 médecins avec les troupes de renfort. Mais ces recommandations de M. Woodhull ont été désapprouvées par le général Otis. Dans les hôpitaux de Manille, il y a actuellement 3,000 soldats malades ou blessés. Le rapport officiel de la semaine dernière sur la situation sanitaire de l'armée américaine aux Philippines indiquait qu'il y avait dans les hôpitaux de Manille 1,800 malades et plusieurs centaines à San Fernando et dans d'autres villes occupées par les troupes américaines. Il y a aussi 275 malades dans les cantonnements de Manille. Les médecins des régiments déclarent qu'un grand nombre de soldats sont impropres au service. Londres, 24.— M. Hartford, consul d'Angleterre à Manille, dans son rapport annuel au Foreign Office, dit: "En admettant que, pour le moment, toutes les entreprises commerciales aux Philippines soient paralysées, il y a de nombreuses preuves que, lorsque la paix sera rétablie dans l'archipel et qu'un gouvernement régulier y aura été établi, la prospérité de ces îles sera beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. Dès une compagnie de navigation a pris des dispositions pour établir un service régulier entre la Nouvelle-Galles du sud (Australie) et les Philippines. La perspective d'un grand commerce de viandes conservées au moyen de la congélation, avec les Philippines, est des plus satisfaisantes, et les districts du nord de l'Australie sont ceux qui profiteront le plus de ce commerce. La santé des Européens aux Philippines dépend beaucoup du soin que ceux-ci prennent de leur personne. La ville de Manille a le désavantage de n'être qu'à dix pieds au-dessus du niveau de la mer, et comme les indigènes considèrent comme inutiles toutes les mesures sanitaires, il en résulte que les travaux d'assainissement seront très longs à exécuter.

UNE NOUVELLE EGLISE

La Cavalry Congregational Mission

La Cavalry Congregational Mission est à faire des arrangements pour construire une église dans le parc Ancherst, à l'angle des rues Christophe Colomb et Bélanger. Le comité a chargé M. Weaver de présider aux travaux. Si vous voulez vous amuser, allez au Parc Bohmer cette semaine; vous aurez un programme varié et un des meilleurs qu'on puisse donner. 126-2

UN MAL CHRONIQUE

Qui finit par coûter cher aux contribuables

On se rappelle que l'année dernière, la Montreal Water & Power Company était fortement endettée envers la ville. Après bien des entretiens, des démarches et de longues discussions, nous devant les tribunaux, la cité a consenti à régler avec la compagnie à raison de \$100,000. Ce qui était une somme bien inférieure à celle réclamée vigoureusement par la cité. Celle-ci a cru alors faire un bon marché en acceptant moins de peur de ne rien avoir. Cette année la Montreal Water & Power Company est encore en arrière dans ses paiements. A l'heure qu'il est elle doit, croyons-nous, au-delà de \$25,000 pour l'eau qui lui est fournie par la ville; elle néglige de faire ses paiements par quartiers comme elle le devrait le faire, et du train qu'elle y va, la ville sera bientôt sa créancière pour un fort montant. Cependant, si on en juge par les nombreuses plaintes venues du quartier St-François, spécialement par la bouche de l'échevin Prévozet à une récente séance de la commission de l'aqueduc, la compagnie ne se soucie nullement de donner satisfaction aux citoyens. Quelques citoyens pensent que c'est un abus qui devrait cesser. D'abord, la compagnie ne devrait s'efforcer de donner satisfaction au public, ensuite elle devrait être forcée de payer régulièrement ce qu'elle doit à la ville pour approvisionnement d'eau. Si le département du trésor ne laisse pas s'entasser les arriérés, la ville ne sera pas forcée plus tard, pour les faire rentrer, d'accepter un règlement désavantageux. Nous croyons savoir que le département du trésor va bientôt prendre des mesures pour forcer la compagnie à payer régulièrement ce qu'elle doit à la ville.

UN SERRE-FREIN MOULIN DETRUIT

Gravement blessé au sortir d'un viaduc
Par une grue servant aux améliorations du havre

Un serrefrein, employé par la Compagnie du Grand Tronc, du nom de Édouard Gagné, et demeurant au No 32 rue Knox, a été transporté à l'hôpital général hier après-midi, dans un état d'insensibilité, et souffrant d'une fracture du crâne. Gagné se tenait debout sur le toit d'un des chars, lorsque le train en entrant du viaduc à l'est du port, du canal, rencontra une partie de la grue servant à hisser les pierres pour les réparations au port. On suppose que le malheureux n'ayant pas aperçu cette partie de la machine qui surplombeait l'entrée du viaduc, a été frappé et renversé à terre. La chute a été tellement violente qu'il en est résulté une fracture du crâne. A neuf heures, ce matin, le blessé était toujours dans le même état, et n'avait pu recevoir la connaissance. Les médecins de l'hôpital considèrent son cas comme étant des plus graves. Vers onze heures, le blessé a repris partiellement sa connaissance, mais il est encore dans un état de faiblesse extrême.

MYSTERE ECLAIRCI

Un matelot se noie en regagnant son navire

(Spéciale "La Patrie") Lacolle, 24.— Le moulin à farine de M. Bougie a été réduit en cendre de fond en comble. A 9.30 a. m., pendant la grand-messe, les dommages sont estimés à \$2,000. Le feu est le résultat d'une combustion spontanée qui s'est produite dans le bran de scie dont on se servait pour chauffer l'engin et qui se trouvait entassé dans une remise à proximité du moulin. Aussitôt que l'alarme fut émise, on trouva un nombre d'hommes qui se trouvaient dans l'église, se portèrent à l'imitation de M. le curé Bougie sur le théâtre de l'incendie. Chacun réussit à efforts pour maîtriser le terrible élément qui menaçait les constructions voisines. Grâce à ce travail, celles-ci purent être sauvées. Il n'y a pas de pompes à incendie dans la localité et l'eau de la rivière est très basse ce qui a rendu doublement pénible et ardu le travail des personnes dévouées qui s'étaient portées au secours de M. Bougie. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

C'EST BIEN FARLEY

John Farley, ainsi que "La Patrie" l'a annoncé, est bien le non de la personne trouvée noyée dans le lac Wellington. Il formait, en qualité d'ingénieur, partie de l'équipage du vapeur Turret Chief. Les funérailles auront lieu des salles du Club des matelots catholiques, jeudi prochain. On ne sait pas encore justement comment Farley est tombé à l'eau. L'enquête par le coroner McMahon jettera probablement de la lumière sur plusieurs faits de cette malheureuse affaire, restée jusqu'à présent dans l'obscurité.

SYMPATHIQUE

La qualité du son dans un piano est aussi hautement prise par les artistes que l'est le son d'un bon violon. La qualité sympathique du son dans un piano est aussi différente de celle des autres pianos que l'est la qualité d'un Stradivarius à celle d'un violon commun. Venez voir immédiatement aux entrepôts de Pratte, 1676 rue Notre-Dame, et après, essayez d'autres pianos, afin d'établir une comparaison. Comme nous abandonnons actuellement la balance de notre stock à des prix considérables, nous avons des pianos et orgues pris en échange. La Compagnie de Pianos Pratte, (en liquidation.)

FEMMES PICKPOCKETS

Des femmes pickpockets opèrent, paraît-il, de ce temps-ci, à Montréal. La nuit dernière, deux d'entre elles auraient tenté de soulever un monsieur de sa montre sur la rue Craig, mais ont été arrêtées. Défilons-nous des doigts effrayants qui tenteraient de s'introduire dans nos poches.

LES TRAVAUX AU RESERVOIR

M. Laforest, surintendant de l'aqueduc, déclarait, ce matin, que les travaux au réservoir du niveau inférieur commencent aussitôt que le contrat entre la ville et les nouveaux entrepreneurs, MM. J. O. Martineau, fils et Compagnie, aura été signé. Les travaux seront poussés avec activité et le surintendant verra lui-même à ce que les devis et plans soient suivis à la lettre.

LES PRESSEURS DE VETEMENTS

New-York, 24.— Six cents pressieurs employés dans des ateliers de confection, ont abandonné l'ouvrage hier, et se sont organisés en union. Ils croient que leur nombre sera doublé aujourd'hui, et que sept mille employés dans les mêmes ateliers, se mettront en grève pour obtenir des gages plus élevés. Ceux qui travaillent à la pièce demandent une augmentation d'environ 20 pour cent, et ceux qui travaillent à la semaine, 15 pour cent. Une chose curieuse à constater au sujet de cette grève, c'est la demande qu'on fait les heures de travailler 50 heures par semaine au lieu de 50. Ils veulent atteindre la limite de travail de 10 heures afin de gagner plus d'argent.

Mgr LANGEVIN

De passage en cette ville en route pour Trois-Rivières
Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface est de passage en cette ville. Il a dit la messe ce matin à l'église de St-Joseph et doit repartir cet après-midi pour Trois-Rivières, où il va assister au sacre de Sa Grandeur Mgr Cloutier.

LES TRAVAUX AU RESERVOIR

M. Laforest, surintendant de l'aqueduc, déclarait, ce matin, que les travaux au réservoir du niveau inférieur commencent aussitôt que le contrat entre la ville et les nouveaux entrepreneurs, MM. J. O. Martineau, fils et Compagnie, aura été signé. Les travaux seront poussés avec activité et le surintendant verra lui-même à ce que les devis et plans soient suivis à la lettre.

AMUSEMENTS

Si vous voulez vous amuser, allez au Parc Bohmer cette semaine; vous aurez un programme varié et un des meilleurs qu'on puisse donner. 126-2

CAMP DES AMIS

Le Camp des Amis campera à Chambly et passera une quinzaine de jours.

GENEROSITE

Le Dr F. X. Ferreault, de l'Asile de la Longue-Pointe, a fait cadeau d'un joli montant à la Garde Ville-Marie indépendante.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Roullens.

Les Peintures Préparées Island City sont faites avec les meilleurs matériaux.

SPORTS

LES ST-JEAN EN AVANT!

Ils triomphent des Mascottes, hier après-midi, devant une foule nombreuse

LE RICHELIEU LES SERRE DE PRES. — LES ELECTRICS MALCHANCEUX. — MONTREAL MET ROCHESTER EN DEROUTE. — LES CORNWALL VAINQUEURS A OTTAWA. — LES SHAMROCK L'ÉCHAPPENT BELLE A QUEBEC. — TORONTO TRIOMPHE DE SHERBROOKE. — LES ATHLETES ANGLAIS BATTENT LES AMERICAINS DANS LE GRAND TOURNOI ATHLETIQUE.

BASEBALL

LIGUE PROVINCIALE

La lutte dans la ligue provinciale a pris une autre tournure hier, la défaite inattendue des Mascottes les écartant pratiquement hors des concours en laissant St-Jean et le Richelieu de Sorel, seuls à se disputer le championnat.

Table with columns: Club, Rg., Per., A, J, G, P. Rows include St-Jean, Mascotte, St-Hyacinthe, Valleyfield, Hochelaga.

LA DEFAITE DES MASCOTTES

Il serait difficile d'imaginer une température plus parfaite que celle d'hier, aussi, l'assistance à la partie St-Jean-Mascotte était-elle d'au-delà de 2000 personnes.

Ceux qui sont venus au Parc Deiorimier pour en être témoins pourrnt se vanter d'en avoir eu pour leur argent, car les attractions et les émotions n'ont pas manqué.

Nous regrettons cependant d'avoir à parler d'une scène disgracieuse qui s'est passée à la troisième inning, s'est passée en disputant au sujet d'une décision de l'umpire, Miron et Léveillé en vinrent au corps, ce dernier faisant preuve d'une brutalité révoltante en frappant son adversaire du pied tandis qu'il était à terre.

Miron avait donné le premier coup et l'umpire usa de son pouvoir en le mettant hors du jeu, mais il n'aurait certes pas osé dépasser ce même pouvoir en infligeant la même punition à Léveillé.

Le résultat de la partie, ainsi que le démontre le score, fut en doute du commencement à la fin, les visiteurs l'emportèrent finalement par un point.

Le jeu ne fut pas très brillant, cependant, les erreurs abondèrent de part et d'autre.

L'élément qui contribua le plus à la victoire des St-Jean fut l'assistance de nos joueurs, à courir les buts, et comme les Mascottes avaient la faculté de mal lancer la balle, il ne trouva qu'au lieu de les forcer à abandonner ces tactiques audacieuses, ils les rendirent encore plus hardies.

Campeau, le jeune pitcher, fut en quelques jours un désappointement, et au bout de deux innings Miron dut le remplacer.

Il ne resta pas longtemps lui-même dans la boîte, l'accident dont nous parlons plus haut étant la cause de l'abandon forcé de sa position, mais la partie n'était pas perdue pour les Mascottes pour tout cela, car Turanne qui assumait en dernier lieu la position de pitcher joua remarquablement bien, et avec un support convenable, aurait tenu sa partie. Quatre baseshits seulement furent comptés sur ses balles au cours des cinq innings durant lesquels il officia.

Les Mascottes avaient la partie en main lorsqu'à la huitième inning, alors qu'il y avait deux hommes de mort, Reuy frappa un petit fly au deuxième but, Thomas et Bourdeau coururent ensemble pour le saisir et le résultat fut que la balle tomba à terre; un but sur quatre ballies et une erreur de Lépine achevèrent de perdre la partie des St-Jean comptant trois points dans cette inning.

Les balles de Léveillé furent frappées assez souvent, mais Connor, un nouveau pitcher gaucher, qui le remplaça à la septième fut un mystère pour les Mascottes. Avec un seul point à faire pour rendre le score égal, ces derniers agissaient de façon à mettre des hommes sur les buts à la neuvième, mais Connor parvint à sortir de sa mauvaise impasse. Alp. Thomas périt en frappant un "fly" dans le centre field et Campeau mourut au bat.

Les décisions de l'umpire des St-Jean furent loin d'être justes dans plusieurs cas, et il se pourrait que l'on n'ait pas encore entendu prononcer le dernier mot sur la partie d'hier.

Lorsque Desnoyers vint au bat pour la première fois, M.M. Payette et Groulx, au nom des amis de l'association Mascotte, lui présentèrent une adresse, un bouquet et une bourse rondelette à l'occasion de son prochain mariage.

Score :

Score table for St-Jean vs Mascotte. Columns: AB, R, H, B, P, O, A, E. Rows: St-Jean, Mascotte, Total.

ST-JEAN

MASCOTTE

Score par innings

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Faucher, Alp. Thomas; buts volés, Lépine, Bourdeau.

DENTISTE Dr A. Brossseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

ROCHESTER AB, R, H, B, P, O, A, E. Table with player names and statistics.

SOMMAIRE

Buts volés, Henry; coups bons pour 2 buts, T. Bannon, Dooley; home runs, T. Bannon, Jackitz; doubles, Jackitz, Dooley; Jackitz à Dooley; Burke à Bean; O'Hagan; Johnson; Dooley; buts sur quatre balles, par Bowen 1; Dugleby 2; struck out, par Bowen, 5; par Dugleby, 3; lâchés sur les buts, Montréal, 6; Rochester, 2.

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE SAMEDI

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

NATIONAL LEAGUE

PARTIES DE DIMANCHE

Position des clubs

LA CROSSE ENTHOUSIASME A CORNWALL. Cornwall 22. La population de Cornwall est enthousiasmée de la victoire remportée par l'équipe de crose à Ottawa, cet après-midi.

L'équipe victorieuse et les 250 excursionnistes qui l'accompagnaient ont été rencontrés à la gare par la multitude des enthousiastes qui n'avaient pu se rendre à Ottawa. La fanfare et les citoyens s'écroulèrent les jours à l'entrée du train en gare. On se rendit ensuite à la place publique en face du bureau de poste où un feu de joie fut allumé et des pièces pyrotechniques lancées dans toutes les directions.

Le bruit de la fanfare et le feu d'artifice attirèrent non moins de 5,000 personnes sur les lieux. Les joueurs furent pendant toute la soirée l'objet des félicitations de leurs amis et du public de Cornwall en général.

Bien qu'encre sur un pied d'égalité avec Toronto, ce dernier club n'eut pas retourné à Cornwall. On s'attendait naturellement à reapporter le championnat, mais on a encore des craintes et ce sont les Shamrocks et le National qui les inspirent.

ETAT DE LA LIGUE

Table with columns: Club, G, P, A, J, G, P. Rows include Cornwall, Toronto, Shamrock, Québec, Capital, Sherbrooke.

LA PARTIE D'OTTAWA

Ottawa, 22.—La partie de crose jouée ici, cet après-midi, entre les Capitals et les Cornwall a résulté en une victoire pour les visiteurs après une lutte acharnée.

Les cinq juniors qui débutaient sur l'équipe locale ont fait merveille, et de fait, à une certaine phase de la partie, on eut dit que la victoire serait remportée par les Capitals.

Le score était alors 2 à 1 contre eux, d'un de leurs joueurs, les Capitals avaient incontestablement l'avantage et bien qu'étant courts des services dans le jeu, ils ne purent maintenir leur allure jusqu'à la fin, cependant.

La défaite est en grande partie attribuée à Durkin. Ce joueur, bien qu'ayant plus d'expérience que plusieurs de ses compagnons, était le point faible de l'équipe, et les balles qu'il manqua aux moments critiques lui firent perdre aux Capitals plusieurs excellentes chances de gagner.

L'assistance à la partie était d'environ 2000.

Le jeu bien qu'excellent fut exempt de tactiques déloyales ou brutales. Deux hommes seulement furent mis hors du jeu, Broderick et Ralph, ce dernier aurait mérité d'être relégué une deuxième fois à la clôture, pour un "cross-check", mais l'offense, cette fois, échappa aux yeux du referee.

Avec O'Doherty à sa place, les Capitals ne devraient pas manquer de gagner la plupart des parties qui leur restent à jouer d'ici à la fin de la saison.

Les équipes de la partie d'aujourd'hui, étaient les suivantes :

Table with columns: Club, Capital, Hutton, Cameron, Point, Connerly, Broderick, Cover, Durkin, Tobin, 1re Défense, Ed. Murphy, White, 2e Défense, Westwick, Sands, 3e Défense, F. Woods, Began, Centre, Starrs, Burns, 1er Home, Butterworth, Turan, 2e Home, Binks, Madden, 3e Home, Robertson, Brown, Inside, Ralph, J. Broderick, Outside, O'Hara, J. Riley, Capitaine, M. Egan, Referee, Charles Chitney, Montréal, Umpires, W. C. Pollock et Hugh Carson.

Chronométrateurs, — J. P. Carruthers et J. Black.

SOMMAIRE

Partie, Club, Score, Temps

1. Cornwall, J. Broderick 3.00

2. Cornwall, J. Broderick 4.00

3. Capital, Woods 25.45

4. Capital, Westwick 2.00

5. Cornwall, Madden 16.30

6. Capital, Murphy 2.00

7. Cornwall, J. Broderick 3.30

8. Cornwall, J. Broderick 8.30

LES SHAMROCK L'ÉCHAPPENT BELLE A QUEBEC

A regarder le score de la partie jouée dans la vieille capitale, samedi après-midi, on dirait que les Shamrocks ont été très de se faire donner une raclée par les Québécois, mais c'était peut-être une tactique de nos rivaux irlandais dans le but d'attirer foule à la partie de samedi prochain, car les Québécois viendront, ce jour-là, rencontrer ici les Shamrocks.

Si l'on considère, cependant, qu'il n'y a pas eu longtemps, les Capitals ne faisant autre que Québec, il n'y a pas matière à s'étonner si nos Québécois ont fait une belle lutte contre les Shamrocks.

Le jeu ne fut pas exactement tendre, ni la partie exempte de disputes, ce qui semble malheureusement être le cas chaque fois que l'on va joué à Québec.

AMUSEMENTS

Voltigeurs Grande Excursion au clair de la lune par le vapeur "LE CULTIVATEUR" MARDI, LE 25 JUILLET 1899

Championnat de Cyclisme du Monde MONTREAL AOUT 7 AU 12 — PISTE "QUEEN'S PARK"

GRANDE VENTE D'OUVERTURE DES SIEGES RESERVES MARDI, LE 25 JUILLET

Grand Central Theatre Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

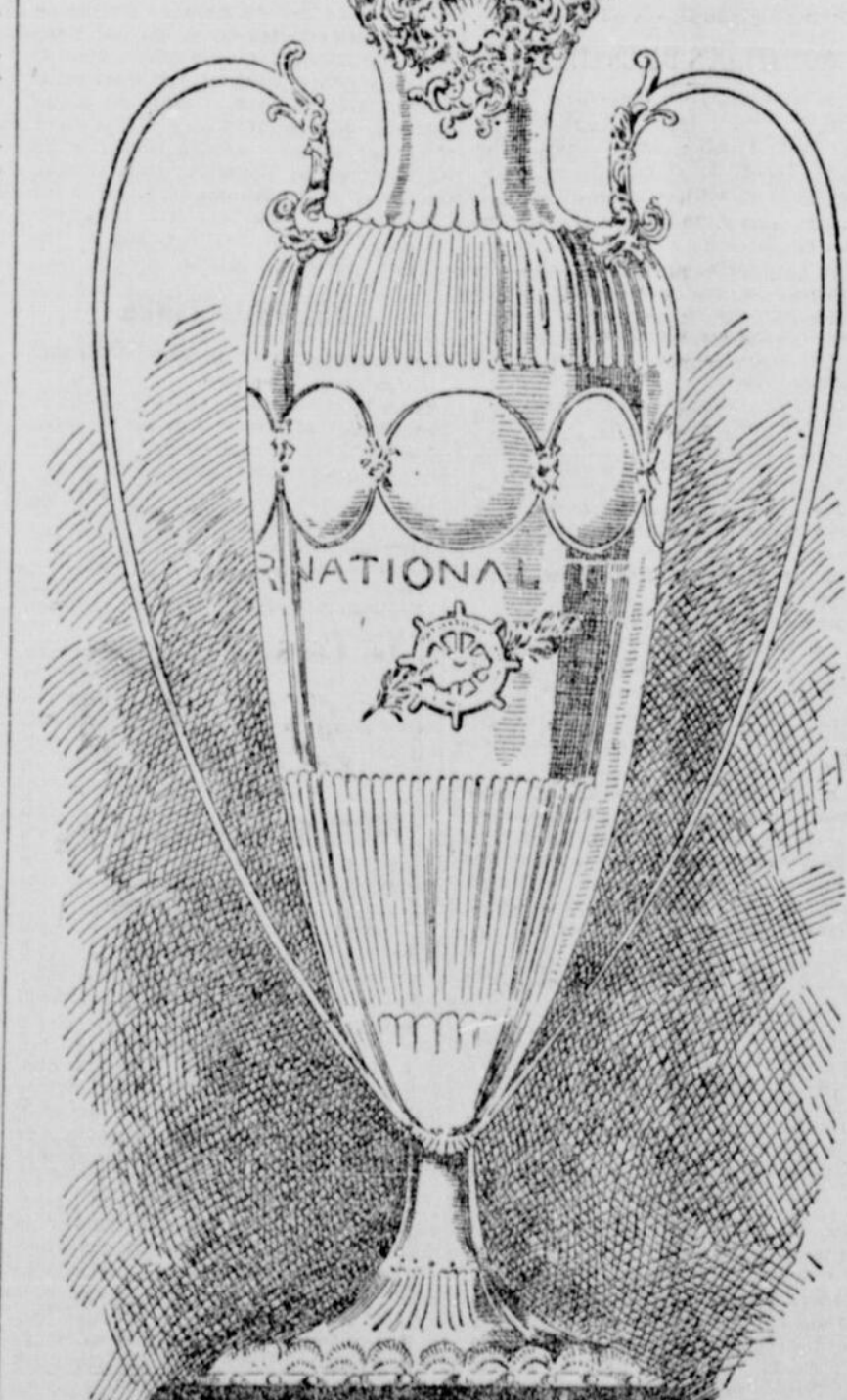
Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'



LA COUPE SEAWANAKA DONT LES YACHTS CONSTANCE ET GLENCAIRN SE DISPUTERONT PROCHAINEMENT LA POSSESSION SUR LE LAC ST-LOUIS.



LA NOUVELLE MAISON DU CLUB A QUEEN'S PARK.

gagner la plupart des parties qui leur restent à jouer d'ici à la fin de la saison.

Les équipes de la partie d'aujourd'hui, étaient les suivantes :

Table with columns: Club, Capital, Hutton, Cameron, Point, Connerly, Broderick, Cover, Durkin, Tobin, 1re Défense, Ed. Murphy, White, 2e Défense, Westwick, Sands, 3e Défense, F. Woods, Began, Centre, Starrs, Burns, 1er Home, Butterworth, Turan, 2e Home, Binks, Madden, 3e Home, Robertson, Brown, Inside, Ralph, J. Broderick, Outside, O'Hara, J. Riley, Capitaine, M. Egan, Referee, Charles Chitney, Montréal, Umpires, W. C. Pollock et Hugh Carson.

Chronométrateurs, — J. P. Carruthers et J. Black.

SOMMAIRE

Partie, Club, Score, Temps

1. Cornwall, J. Broderick 3.00

2. Cornwall, J. Broderick 4.00

3. Capital, Woods 25.45

4. Capital, Westwick 2.00

5. Cornwall, Madden 16.30

6. Capital, Murphy 2.00

7. Cornwall, J. Broderick 3.30

8. Cornwall, J. Broderick 8.30

LES SHAMROCK L'ÉCHAPPENT BELLE A QUEBEC

A regarder le score de la partie jouée dans la vieille capitale, samedi après-midi, on dirait que les Shamrocks ont été très de se faire donner une raclée par les Québécois, mais c'était peut-être une tactique de nos rivaux irlandais dans le but d'attirer foule à la partie de samedi prochain, car les Québécois viendront, ce jour-là, rencontrer ici les Shamrocks.

Si l'on considère, cependant, qu'il n'y a pas eu longtemps, les Capitals ne faisant autre que Québec, il n'y a pas matière à s'étonner si nos Québécois ont fait une belle lutte contre les Shamrocks.

Le jeu ne fut pas exactement tendre, ni la partie exempte de disputes, ce qui semble malheureusement être le cas chaque fois que l'on va joué à Québec.

Les dépêches se plaignent de la conduite du referee qui, chaque fois qu'un différend se serait élevé entre deux joueurs, aurait invariablement puni le joueur de Québec et laissé aller celui des Shamrocks qui n'aurait pas toujours été le moins coupable.

Hobin fut le seul joueur des Shamrocks qui fut mis hors du jeu au cours de la lutte et Butler et O'Connell encoururent la disgrâce du referee pour plusieurs offenses semblables à celles dont plusieurs visiteurs se rendirent coupables impunément.

Une dispute s'éleva à la conclusion de la deuxième partie, l'umpire avait levé sa main, mais un des joueurs des Shamrocks lui ayant fait observer que la balle n'était pas passée entre les poteaux, l'officier répliqua qu'en effet il n'était pas bien certain, mais que de l'endroit où il s'était trouvé placé au moment où la balle fut lancée, elle lui avait paru passer entre les poteaux.

Les Shamrocks prétendirent que le point ne devait pas compter et que les Québécois soutinrent le contraire citant un cas précédent lors de la partie Capital-Québec, alors que l'umpire avait levé sa main pour une partie qui fut donnée aux Capitals sans réclamation de la part des Québécois, bien que l'umpire ait avoué, une fois sa décision rendue qu'il s'était trompé.

Le capitaine O'Connell appela ses joueurs hors du champ tandis que le capitaine Gow, des Québécois gardait les siens et réclamait la partie.

Les Shamrocks revinrent après une longue discussion, mais le capitaine Gow leur dit alors qu'il avait relégué la partie par défaut et que ce qui serait joué depuis ce moment jusqu'à la fin, serait une partie d'exhibition.

Si les gens de Québec supportent le capitaine Gow, il y aura protest, et la ligue devra se prononcer là-dessus.

Le jeu fut très excitant, bien que fort rude. Le jeu excessivement brillant des Shamrocks durant les dernières phases de la lutte, fut vivement applaudi par les spectateurs.

Les accidents (?) de l'après-midi furent les suivants : Finlayson reçut un coup à la tête et un autre dans le côté qui le forcé d'abandonner la lutte à la fin de la partie. Nolan étant coté du côté des Québécois, Butler reçut un coup dans le ventre et fut relégué à l'impuissance pour quelques instants.

Kennedy fut frappé à la cheville, et termina la partie en boitant. McCarron se fit casser un doigt et un joueur des Shamrocks se fit endoctriner le derrière de la tête.

C'est à contrecoeur que nous enregistrions cette série d'accidents, car ceux qui liront ceci dans le présent article, seront tentés de croire que le jeu de crose n'est qu'une boucherie, tandis qu'il peut être joué aussi que ceux qui y prennent part n'ait à souffrir même d'une égratignure, mais il faut pour arriver à ce résultat que chacun garde son sang-froid, ce qui, malheureusement, est rarement le cas, à Québec.

Les joueurs étaient :

Table with columns: Club, Position, Name. Rows include Québec, Shamrock, Moran, Copeman, Swift, Murphy, Dignan, Nestor, O'Connell, Watson, Nolan, Kennedy, Butler, McCarron, Stocking, Umpires, Foley, Chronométrateurs, W. P. Lunny, Referee, M. Cox.

Grand Excursion au clair de la lune par le vapeur "LE CULTIVATEUR" MARDI, LE 25 JUILLET 1899

Championnat de Cyclisme du Monde MONTREAL AOUT 7 AU 12 — PISTE "QUEEN'S PARK"

GRANDE VENTE D'OUVERTURE DES SIEGES RESERVES MARDI, LE 25 JUILLET

Grand Central Theatre Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Excursion au clair de la lune par le vapeur "LE CULTIVATEUR" MARDI, LE 25 JUILLET 1899

Championnat de Cyclisme du Monde MONTREAL AOUT 7 AU 12 — PISTE "QUEEN'S PARK"

GRANDE VENTE D'OUVERTURE DES SIEGES RESERVES MARDI, LE 25 JUILLET

Grand Central Theatre Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Excursion au clair de la lune par le vapeur "LE CULTIVATEUR" MARDI, LE 25 JUILLET 1899

Championnat de Cyclisme du Monde MONTREAL AOUT 7 AU 12 — PISTE "QUEEN'S PARK"

GRANDE VENTE D'OUVERTURE DES SIEGES RESERVES MARDI, LE 25 JUILLET

Grand Central Theatre Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

Grand Central Theatre 'Guthrie's All Stars Co'

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Claude Paysan

GRAND ROMAN... CANADIEN INEDIT

Par le Dr CHOQUETTE

(Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par le Dr Choquette, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa, toute reproduction est interdite.)

20 SUITE

XL

Mais puisqu'elle devait mourir... On lui avait recommandé le grand air par et vivifiant pour ses poumons. Et dans les après-midi chauds et limpides de juillet, elle se promenait par les prairies, par les coteaux, par les petits sentiers tortueux de feuilles et de verdure que les troupeaux, ondulant à la file, traquaient sous les bois.

Elle s'arrêtait de temps en temps pour respirer, pour pousser plus à l'aise. Seule, n'est-ce pas, loin des oreilles, loin de sa mère, elle n'avait pas à se contraindre... Elle marchait au hasard sans s'inquiéter des distances qu'elle parcourait.

Elle se souvenait de l'été précédent, de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

Comme elle hésitait à répondre... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

Comme elle hésitait à répondre... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

Comme elle hésitait à répondre... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

Comme elle hésitait à répondre... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

Comme elle hésitait à répondre... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean... Elle se souvenait de la fête de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean, de la nuit de la Saint-Jean...

LE GENERAL ESPION

Gilletta condamné à cinq années d'emprisonnement et à \$1,000 d'amende

Voici le texte officiel du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Nice, tel qu'il est couché sur les registres du greffe, dans l'affaire d'espionnage du général Gilletta.

En audience publique du 23 juin 1899 le tribunal correctionnel de Nice a rendu le jugement suivant: Entre le procureur de la République, demandeur, et Gilletta de Saint-Joseph (Louis-Amédée), né à Nice le 13 février 1848, général de brigade de l'armée italienne, demeurant à Flassanço (Italie), de passage à Nice, détenu, marié, deux enfants, prévenu d'espionnage.

Attendu qu'il résulte des débats que le 21 mai dernier le prévenu est arrivé à Nice venant de Livens et qu'il est descendu dans un petit hôtel de la rue Saint-Michel; qu'il y a logé jusqu'au 7 juin, jour de son arrestation, mais qu'il recevait sa correspondance à l'hôtel Escoffier, quai Saint-Jean-Baptiste, qu'il avait pris la précaution de cachier à l'un et à l'autre de ces hôtels les lettres qu'il recevait dans l'armée italienne, qu'il était connu dans les deux sous le nom de Louis Gilletta, propriétaire à Livens, et que c'est sous ce nom que lui étaient adressées les lettres qu'il recevait.

Qu'il résulte en outre, de la déclaration de la dame Gazzero, tenant l'hôtel, qu'en 1896 il était descendu trois fois chez elle et qu'il s'était fait inscrire sous le nom de Louis Desanges, professeur à Naples, venant de Vintimille, sans papiers; Que dès son arrivée à Nice, il a fait de nombreuses excursions dans les environs, tantôt à pied, tantôt en voiture; Que le 6 juin, il annonça à Mme Tallasco, qui gère l'hôtel de la rue Saint-Michel, qu'il avait le projet de se rendre à Barcelonnette et qu'il resterait trois ou quatre jours au lieu de destination; Que le lendemain, il quitta en effet l'hôtel, mais qu'au lieu de prendre la direction annoncée, il se rendit à la gare du Sud et prit un billet pour le Clans, mais qu'arrivé à la gare de Touët-de-Bemil, il descendit du train pour se rendre à l'hôtel Latry; qu'après le déjeuner, il prit une voiture qui le conduisit aux gorges du Clans jusqu'à l'arsenal d'Asprey, qu'il revint ensuite à la gare de Touët-de-Bemil et prit le train de Puget-Thénier, qu'arrivé dans cette ville il se fit inscrire à la Croix; qu'il revint ensuite à Puget-Thénier et prit le train qui partait pour Nice;

Qu'il résulte de la déclaration des deux cochers que, tout le long de la route, il les a questionnés sur le point de savoir où aboutissaient les chemins qu'il rencontrait, sur l'état de viabilité des routes, sur la distance, les altitudes, les routes en construction, qu'il relevait les bornes, la largeur des routes et prenait des notes sur un carnet; Attendu que le prévenu prétend qu'il prenait ces renseignements en vue d'opérations militaires projetées dans ces parages, et qu'il avait fait ces allées et venues, d'ailleurs, invraisemblables, sans démentir par les mentions qui

figurent sur son carnet, où, à une page, on lit ces mots: "route taillée dans le roc facile à détruire"; et sur une page se trouvent les mentions suivantes: "De Beuil on va, depuis l'an passé, à Guillaume en voiture"; de Beuil à Saint-Sauveur, encore rien; de Beuil vers Saint-Sauveur, il n'y a qu'un bon chemin muletier, mais il paraît que l'on complétera et améliorera la route de Clans par Beuil"; Attendu, en outre, que les officiers d'état-major qui ont été chargés d'examiner le carnet déclarent que tous les points qui y sont mentionnés ont une grande importance stratégique, soit par les travaux d'ordre militaire qu'on y a exécutés, soit par ceux qu'on y exécute actuellement soit par ceux qu'on a le projet d'y exécuter.

Qu'ils constatent que la page 6 du carnet contient l'énumération de tous les points que l'inculpé s'était, probablement imposé la mission de reconnaître et qu'ils déclarent que l'ensemble de ces notes forme une reconnaissance complète de l'organisation militaire de la région des Alpes-Maritimes; Attendu qu'ils ajoutent qu'aucun des points intéressants de la défense des Alpes-Maritimes n'est omis dans l'itinéraire projeté;

Qu'il est, en outre, établi, 1o que le prévenu a fait une reconnaissance détaillée de la presqu'île du Cap Ferrat, qui a donné lieu à une prise de notes, à un croquis sur le calepin et à une modification de la carte routière, que, dès lors, il a exécuté une opération de topographie dans les environs immédiats de la batterie du Cap Ferrat; 2o qu'il a fait la reconnaissance de la partie française de la route de Vintimille à Tende, surtout de Bredà à la Giandola; que cette reconnaissance a été exécutée sans autorisation sur une voie de communication qui se trouve dans un rayon de moins d'un myriamètre d'un des forts ou ouvrages avancés;

Attendu que ces divers faits constituent les délits prévus et punis par les articles 5 et 6, paragraphe 2, de la loi du 16 juillet 1884; Attendu que, dans l'application de la peine, il y a lieu de tenir compte: 1o Du grade élevé que le prévenu occupe dans l'armée italienne; 2o De l'abus qu'il a fait de la facilité que lui donnait sa qualité de propriétaire à Livens de venir en France et d'y résider; 3o Et enfin de cette circonstance qu'en 1889, il a été arrêté pour espionnage et relâché faute de preuves suffisantes, mais qu'il reconnaît aujourd'hui qu'à cette époque il avait été chargé d'une mission militaire qu'il a accomplie;

Par ces motifs, le tribunal, statuant contradictoirement et en audience publique, déclare le prévenu coupable des délits qui lui sont reprochés et pour la répression, lui faisant application des articles précités, le condamne à cinq ans d'emprisonnement et à 5,000 francs d'amende et aux dépens, fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

H. MACHEMIN, président; DE BOTTINI, ROYRE, juges; ANFOSSI, greffier.

NOUVELLES D'OTTAWA

Un petit garçon tombe dans un bassin d'eau bouillante

Inauguration satisfaisante du tramway du dimanche

(De notre correspondant particulier) Ottawa, 24 — La paroisse Ste-Anne organise actuellement un grand bazar qui aura lieu le mois prochain pour venir en aide à l'église de cette paroisse. Les dames ont choisi les personnes qui prendront la surveillance et la direction des différentes tables.

Restaurant Parisien — Mmes J. B. Garreau, présidente, J. B. Tassé, L. Gravelle, Miles Daoust et Eugénie Tassé. Restaurant Champlain — Mmes J. Primeau, présidente, Clariox, Carter, M. Garreau et J. Pilon.

Table Ste-Anne — Mmes Inery, présidente, Henri Côté et Miles Quéry. Table des Forestiers — Mmes A. Spénard, présidente, St-Amant et Miles Letourneau. Table des Artisans — Mmes Michel, présidente, Dubuc et Richard.

Table St-Joseph — G. L'Hérault, F. Garreau et Albert. Table de l'Inmaculée conception — Miles Charbonneau, présidente, La Belle, Bagenais, Vanier et A. Mitchell. La Belle Jardinière — Mile Archaibault.

M. McCabe, de Notre-Dame de Laus, est décédé mercredi dernier d'un cancer. Le défunt était âgé de 60 ans. Les funérailles ont eu lieu vendredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. le curé Thibault, assisté du chanoine Michel, de Bonchamps. M. Tremblay, organisateur de la Basilique d'Ottawa, avait chargé de la partie musicale.

M. McCabe a été pendant vingt-deux ans maître de poste de Notre-Dame de Laus. Les conseillers du comté de Carleton, se sont réunis vendredi pour ouvrir les soumissions au sujet de la construction d'un pont sur la rivière Jack, à une mille de Richmond. Les soumissions suivantes ont été reçues: Superstructure — Dominion Bridge Co., \$1,840; Imperial Bridge and Iron Works, \$1,235; Hamilton Bridge Co., \$1,700.

Piles — Henry Smith, \$1,729.75 et \$8.50 par verge carrée pour maçonnerie supplémentaire; E. E. Perreault et F. J. Whalen, \$1,480 et \$10 par verge carrée; John Bruce, \$1,400 et \$1 par verge carrée. Approches — Henry Smith, \$1,384.50; J. Bruce, \$659; Perreault et Whalen, \$650.

A une assemblée du conseil tenue samedi après-midi les soumissions suivantes ont été acceptées: Superstructure, Imperial Bridge Co.; piles et approches, John Bruce. Le pont coûtera \$2,285 et le conseil n'avait que \$2,700 à sa disposition. Les plans ont été préparés par M. J. B. Lewis, ingénieur civil.

Environ trois cents personnes assistaient à l'excursion du 43e bataillon, faite vendredi soir sur le lac Deschênes. —Mme J. G. Porter, d'Ottawa, vient d'apprendre qu'un de ses frères demeure à Albany, Oregon. Elle le pensait mort depuis dix-sept ans. Mme Porter a reçu une lettre hier venant de son frère.

Les permis de construction suivants ont été émis la semaine dernière par l'inspecteur Pratt: Jas. Porter, deux maisons de briques, rue Nepean, \$2,500; Ed. Boudreau, améliorations à sa maison, avenue Henderson, \$200; D. O'Connor, six maisons de briques, rue Metcalfe, \$15,000; D. O'Connor, Jé, maison de briques, rue Bay, \$1,000; P. Fagan, maison de briques, rue Gilmour, \$1,200; D. O'Connor, Jr., maison de bois, rue McLeod, \$1,000; Total, \$20,900.

John Murphy, du poste des pompiers No 5, a été renvoyé de l'association par le chef Provost, pour infraction à la discipline. Murphy était pompier depuis quatre ans. Son salaire est de \$10 par semaine.

Le corset D'Or... Développe La Forme Parfaite. Le plus beau corset que l'expérience puisse produire. Il est exceptionnellement bien fait; flexible tout en étant ferme. Sans gêner ou causer de malaise il donne une forme élégante à la taille et les dames éprouvent toujours du plaisir à le porter.

Ajustement Parfait. Aise Absolue. Demandez-le à votre fournisseur.

PROGRAMME ENTIEREMENT NOUVEAU... La fameuse troupe de chiens et chats dressés du Prof. LEONIDAS, Mile ARINOTIS, tous de force extraordinaires. ALBA, ZETTO et ZELLO, acrobates grotesques. DEWELL, équilibriste sur trapèze. Ballet original et ballets fantaisies. Madame BENNATI, cantatrice. La bataille de JEFFRIES et FITZ SIMMONS, (11 rondes complètes) au Radioscope. L'orchestre des Tziganes sur la terrasse. 125 2

M. CHESNELON DECEDE... Paris, 24 — M. Pierre-Charles Chesnelon, sénateur inamovible, est décédé. M. Pierre-Charles Chesnelon était né à Orthez (Basses-Pyrénées), le 14 avril 1820.

N'OUBLIEZ PAS... Que c'est le 27 juillet qu'a lieu le premier tirage des œuvres d'art de la Société Nationale de Sculpture, 3,500 lots formant un total de \$40,742. Billes en vente partout, complet \$1.00, demi, 50c, quart, 25c. 121-6

LES ACCIDENTS

London, Ont., 24 — Deux fatals accidents ont eu lieu samedi soir, dans le canton de London, près de la ville. William Sulstan, un garçon de ferme, en a été la victime. Il était à se baigner avec trois ou quatre de ses amis, pas bien loin de la résidence de M. E. Shaw-Wood, pour qui il travaillait, lorsque tout à coup ses camarades qui le savaient excellent nageur le virent se débattre désespérément, et avant qu'on ait pu lui porter secours, il disparaît sous l'eau.

A 6:30 heures le même soir, un garçon âgé de 12 ans, fils de M. C. Harvey, employé du bureau de poste, s'est noyé. Après s'être baigné pendant assez longtemps près de l'écluse Black Friars, avec plusieurs autres garçons, il se sentit fatigué et monta sur l'écluse pour se reposer. On ne sait comment il se fait que le jeune garçon glissa de l'endroit où il était et tomba à l'eau. Il était si fatigué qu'il ne put nager et se noya.

Toronto, 24 — Robert Haeyack, âgé de 14 ans, fils de David Haeyack, un forgeron, au No. 439 avenue Lansdowne, a été tué par un train du C. P.R. dans la nuit de samedi. Ottawa, Ont., 24 — John R. Bull, de la première avenue, chauffeur sur le chemin de fer O. A. & P. S., a eu les deux jambes et un bras coupés à Whitney hier. La locomotive sur laquelle il se trouvait, était à prendre de l'eau, quand une autre locomotive arriva. Il fut happé et est tombé sous les roues. Bull est mort hier matin.

Halifax, N.B., 24 — La demeure de John McIntyre, un citoyen riche et âgé de Lawrencetown, comté d'Annapolis, a été détruite par le feu, samedi, dans la nuit, et le propriétaire qui demeurait là, seul, depuis 45 ans, a été brûlé à mort.

NOUVELLES DE CHAMBLAY

(Spéciale à "La Patrie") Chamblay, 24 — Mile Blanche Tremblay, de St-Hubert, est en visite chez M. Chs Martel, D. S. —Mme S. T. Willett, a subi avec succès une opération grave à l'hôpital Victoria.

Un parti de pique-nique composé de plusieurs familles de Montréal et de Longueuil, sous le patronage de Mme Lebel de Montréal et Mme Léonard Brault, s'est réuni au Vieux Fort Chamblay. Un nombre considérable de touristes visitent le Fort, cette année, on y remarque plusieurs américains distingués. —M. Chs Martel, Robert Moore, W. Austin, H. Riendeau, J. Martel et autres ont organisé des régates improvisées hier, mais malheureusement le vent a fait défaut.

—M. D. Lamoureux, Geo. Ulric, J. Demers et P. O'Reilly ont fait une pêche aux pillules. Durant l'après-midi, ils ont pris 150 livres d'achigan. —Le Dr J. O. Bergvin, achève la construction d'une magnifique résidence. —M. S. Desrochers vient remplacer comme comptable M. F. Maynard, qui va à Montréal. Au revoir à celui qui nous laisse et bienvenue au nouvel arrivé. —Un cas de "Kissing-bug" a été signalé à Chamblay au "Fresh Air Fund". —Il y aura un grand pique-nique, le 13 août au Fort Chamblay, composé de citoyens de Montréal.

PARC SÖHMER... Cette semaine (Après-midi 3 heures, soir 8.) PROGRAMME ENTIEREMENT NOUVEAU... La fameuse troupe de chiens et chats dressés du Prof. LEONIDAS, Mile ARINOTIS, tous de force extraordinaires. ALBA, ZETTO et ZELLO, acrobates grotesques. DEWELL, équilibriste sur trapèze. Ballet original et ballets fantaisies. Madame BENNATI, cantatrice. La bataille de JEFFRIES et FITZ SIMMONS, (11 rondes complètes) au Radioscope. L'orchestre des Tziganes sur la terrasse. 125 2

LA PESTE ANGLAISE

London, 24 — Le ministre des colonies annonce que la peste a été portée de Hong Kong et de Hlle Maurice à l'île de la Réunion. Durant la semaine finissant le 20 juillet, il y a eu, à l'île Maurice, trente-six cas, dont 29 ont été suivis de mort.

JUBILEE THEATRE

Coin des Rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste... N'oubliez pas que Mme Flossie LaBlanche donne des représentations tous les après-midi et soirs au Jubilee Theatre, coin des Rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste. C'est la femme la plus forte du monde entier. 123-4

MADAME FLOSSIE LA BLANCHE

La femme la plus forte du monde entier apparaîtra au Jubilee Theatre, coin des Rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste, tous les après-midi et soirs de la semaine prochaine, commençant le 24 courant. 123-4

LA REVUE ENCYCLOPEDIQUE

Sommaire de la Revue Encyclopédique Larousse (1er juillet 1899, No 304): Texte: L'Art de la photographie; par Marcel Nicolle. — Revue littéraire: Romanciers, conteurs et poètes; par Charles Maurras. — Les Colonies hollandaises; par M. Adrien Melton. — Inventions bizarres; par Arthur Good. — Le "Larousse" comparé; par de La Halle. — Les Anglais en France après la paix d'Amiens; le cardinal de Bouillon; l'Psychologie de la colonisation française; la dernière des Comètes; Institut Commercial de Paris; La jeunesse de Napoléon; etc. L'Actualité: Chronologie, Néologie, Notes et Nouvelles, Informations, Correspondance, Revue des revues françaises et étrangères. Illustrations: L'Art et la photographie, 3 gravures; reproductions d'œuvres photographiques; Les Colonies hollandaises, 7 gravures; sites, cartes, etc.; Inventions bizarres, 13 croquis schématisés; Belle époque, histoire de deux beaux tableaux; etc. — Le "Larousse" comparé, 3 gravures; portraits du cardinal de Bouillon et de la princesse de Fondy; etc. de l'Institut Commercial de Paris; L'Actualité, 5 gravures; portraits de la comtesse Albertine de M. Lépine, Tommaselli, prince militaire de Roume; le Max; le baron Faubelle, 1712 rue Ste Catherine, Montréal.

Exigez la marque Island (Ily sur toute peinture que vous achetez c'est la garantie de bonne qualité.

M. F. Lapointe, marchand de meubles, a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il ouvrira son nouvel établissement de meubles au Nos 1447-1449 rue Sainte-Catherine, 2ième porte de la rue Montcalm, vers le 25 Juillet prochain. Ce sera le plus bel établissement dans son genre qu'il y a dans Montréal.

Les visiteurs seront les bienvenus. En attendant ceux qui ont besoin de meubles devront s'adresser à l'ancienne place au No 1551 rue Ste-Catherine.

Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs. Qu'on se le dise.

F. LAPOINTE

GROTHE FRERES

Entrepreneurs Généraux ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert MONTREAL

Paquette & Godbout

De Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournaiges etc.

POUGUES ST-LEGER

Indispensable aux faibles et aux délicats.

Henry Morgan & Cie

Carré Phillips, - - - Montréal.

VENTE SPECIALE DANS LES COUPONS

Lundi, le 24 Juillet Nous offrirons tous nos Coupons à une grande réduction

COUPONS de Flanelles et Flanellettes à 25 0/10. COUPONS de Soies à 33 1/2 0/10 d'escompte. COUPONS d'Etouffés à Robes, de couleurs à 33 1/2 0/10. COUPONS de Mousselines de fantaisie pour robes à 33 1/2 0/10. COUPONS de Challis français à 33 1/2 0/10. COUPONS de Guillaumes à 33 1/2 0/10. COUPONS d'Indiennes à 33 1/2 0/10. COUPONS de Cretonnes et Denims à 33 1/2 0/10.

Nous offrirons aussi une ligne de Mousselines Ecossaises, très fines. Les couleurs sont Bleu-marin et Blanc, Noir et Blanc, Bleu pâle et Blanc, Fond uni avec pois seulement. Toute cette ligne pour écouler à 9 cents la verge.

Henry Morgan & Cie. Carré Phillips, Montréal.

La Cure du Dr Rouby GUERISON ASSURÉE EN 24 HEURES LE RHUMATISME

LA PATRIE

MONTREAL, 24 JUILLET 1899

CORRESPONDANCES PARLEMENTAIRE

(De notre correspondant particulier.)
 Ottawa, 24.— Les députés ministériels se sont réunis en caucus à onze heures, samedi matin.
 On y a discuté l'attitude que vient de prendre le Sénat sur le bill de Redistribution.
 Il est possible que le projet de loi soit remis de nouveau sur les ordres du jour, au Sénat.
 Le gouvernement veut donner aux irresponsables de la Chambre Haute l'occasion de revenir sur leur décision. Si Sir MacKenzie-Bowell et ses collègues persistent dans leur entêtement injustifiable, le gouvernement ne tardera pas à prendre les moyens de faire respecter le sentiment de la majorité électoral que s'est exprimée d'une manière non équivoque dans la Chambre des Communes.
 Le parti libéral a reçu du peuple le mandat spécial de faire disparaître les infamies du gerrymander en 1882. Durant les élections de 1896, sur toutes les tribunes politiques, cette question a été discutée; et, depuis 1882, il ne s'est pas passé une session, sans qu'une résolution dénonçant le morcellement des comtés opéré au détriment du parti libéral par la majorité tory, n'ait été présentée aux Communes.
 Le peuple, en 1896, sur cette question comme sur les autres sujets qui ont été soumis à son appréciation, a donné sa confiance au parti libéral.
 Par le bill de Redistribution soumis au Parlement à la session actuelle, le parti libéral met à exécution l'un des articles de son programme électoral, — de son programme approuvé par le peuple.
 La volonté populaire, par la voix de ses représentants, sera plus forte que les irresponsables et les ramollis qui siègent dans la Chambre Haute.
 Cette volonté populaire finira par triompher dans toute sa plénitude et si le Sénat persiste dans son attitude insensée, la constitution britannique, sous laquelle nous vivons, est assez large pour que le gouvernement actuel puisse y porter remède sans retard.
 Il ne s'agit pas ici de menaces vaines! Mais le peuple de ce pays a le droit de se gouverner comme il l'entend.
 Quand il confie un mandat à la majorité de ses représentants, ce mandat doit être exécuté.
 Le temps est passé où le gouvernement de la métropole peut impunément permettre à un oligarchie irresponsable d'enlever les volontés populaires.
 Il est ridicule de prétendre que le bill de redistribution soit inconstitutionnel.
 L'acte de Confédération décréta que la représentation de chaque province sera déterminée par le recensement décennal.
 La population de la province de Québec, comme on le sait, sert de base aux calculs. On divise le chiffre total de la population de la province de Québec par six et autant de fois le quotient est contenu dans la population de chacune des autres provinces, autant de députés chaque province a droit d'avoir.
 Si le gouvernement actuel voulait aujourd'hui faire cette opération, il commettait un acte clairement inconstitutionnel et illégal.
 Mais il n'y a rien de tel, dans le cas présent.
 Il ne s'agit point de diminuer ou d'augmenter la représentation d'aucune des provinces.
 Il s'agit purement et simplement de remettre certaines divisions électorales selon les limites municipales. Qui osera prétendre sérieusement que le gouvernement n'a pas, d'après la loi et la constitution, le droit de légiférer maintenant en pareille matière?
 Non, la question constitutionnelle n'est pour rien dans l'attitude du Sénat.
 Le Sénat est aujourd'hui le dernier repaire du Toryisme — du Toryisme déchu, dégénéré et déshonoré.
 Le peuple a déclaré, en 1896, que le Toryisme ne devait plus gouverner.
 Le Toryisme, qui est maître au Sénat, déclare qu'il gouvernera malgré le peuple!
 Ottawa, 24.
 La conférence internationale de Washington ne se réunira pas le 2 août prochain à Québec comme on s'y attendait.
 Les négociations en sont absolument au point où elles étaient quand les commissaires se sont séparés au mois de février dernier.
 Des progrès satisfaisants ont été faits sur toutes les questions soumises à la conférence, excepté sur la question de la frontière de l'Alaska. De fait, les commissaires en sont venus à une entente sur toutes les questions, moins celles de l'Alaska.
 Les commissaires canadiens étaient prêts à régler cette question de deux manières: par un compromis qui aurait comporté de la part des Etats-Unis et de la part du Canada, des concessions mutuelles — des concessions honorables pour les deux pays; ou second lieu, par un arbitrage, si

aucun compromis ne pouvait être effectué.
 Les commissaires américains ont voulu tout prendre et ne rien donner, de sorte que tout compromis fut impossible.
 On essaya l'arbitrage.
 Les Etats-Unis voulurent qu'avant même l'arbitrage, le gouvernement canadien consentît à céder irrévocablement le territoire dont ils sont actuellement en possession, mais qui, d'après les termes du traité de 1825, appartient indubitablement au Canada.
 Les commissaires canadiens refusèrent de faire l'abandon de nos droits, et il fut convenu que le litige serait soumis réciproquement au gouvernement britannique et au gouvernement de Washington.
 Depuis l'ajournement de la conférence, Lord Salisbury et M. Chamberlain ont été en négociations avec les autorités de Washington en vue d'en arriver à une entente honorable et de faire consentir les Etats-Unis à soumettre la question à un arbitrage comme la chose se fait entre pays civilisés.
 Les Etats-Unis ont refusé de faire aucune concession à la Grande-Bretagne.
 C'est, en vérité, reconnaître fers mal les immenses services que la Grande-Bretagne a rendus à la République Américaine, avant, pendant et après son conflit avec l'Espagne.
 On assure que le gouvernement impérial, qui a toujours tenu et qui tient aujourd'hui plus que jamais à rester en bonne intelligence avec les Etats-Unis, aurait été disposé à sacrifier une partie des intérêts canadiens et à concéder aux Etats-Unis plus que le Canada ne peut légitimement consentir à accorder.
 Il a fallu l'attitude énergique de Sir W. Laurier et de son cabinet, nous assure-t-on, pour empêcher un désastre. Le premier ministre du Canada a déclaré qu'il refuserait de prendre une part nouvelle à la conférence de Washington, si la question de l'Alaska n'était soumise à un arbitrage indépendant et impartial.
 Il a de plus réitéré la déclaration qu'il a faite aux commissaires américains lors de l'ajournement de la conférence, à l'effet que le Canada ne consentirait au règlement d'aucune des questions soumises aux commissaires, si la délimitation de la frontière de l'Alaska n'était, de consentement mutuel, référée à un tribunal international.
 Il est possible qu'à la fin, la Grande-Bretagne réussisse, au moyen de négociations diplomatiques, à vaincre l'obstination du gouvernement des Etats-Unis. Dans ce cas, la conférence internationale de Washington s'ouvrira de nouveau. Dans le cas contraire, les commissaires ne se réunissent plus.

Canada et des Etats-Unis — pouvaient devenir tendues 12 mois plus tard. A propos de la frontière de l'Alaska.
 Pour servir de misérables intérêts de parti, les sénateurs torys ont, par leur attitude, permis aux Etats-Unis de rester les maîtres de toutes les voies de communications avec le territoire canadien du Yukon.
 Et aujourd'hui que le mal est fait, que le mal est presque irréparable, Sir Charles Tupper se lève de son siège en Chambre, pour demander au gouvernement d'adopter précieusement la politique qui, il y a un an, aurait empêché de se produire les résultats désastreux en présence desquels nous nous trouvons en ce moment!
 Nous ne savons pas ce que le gouvernement décidera au sujet de la proposition de Sir Charles Tupper.
 Mais s'il n'est pas trop tard, si le mal n'est pas tout à fait irréparable, nous croyons que le Cabinet ne devrait pas hésiter un instant à prendre l'opposition au mot, et à lui demander de voter unanimement, selon la promesse de Sir C. Tupper, une proposition autorisant le gouvernement à construire immédiatement un chemin de fer d'un port de la Colombie Britannique à Dawson.
 Au cours de ses remarques, samedi l'avant-midi, Sir C. Tupper a parlé du correspondant du "London Times" qui a écrit à ce journal de Philadelphie, que le Canada était seul responsable du fait que la question de l'Alaska ne pouvait être réglée. Dans l'opinion de ce correspondant du "London Times", les prétentions du gouvernement canadien sont ridiculement exagérées, et il conseille au gouvernement impérial de s'en point tenir compte.
 Sir Charles Tupper a déclaré avec beaucoup de raison que le "London Times" avait fait fausse route en publiant cette opinion de son correspondant de Philadelphie.
 Le chef de l'opposition sans s'en douter, probablement, s'est donné, en faisant cette déclaration, un nouveau soufflet.
 Quand son fils a porté ses accusations contre les fonctionnaires du Yukon, le "London Times" a critiqué le refus du gouvernement d'accorder une enquête par une Commission des Juges et il a appuyé sa critique sur les renseignements que lui a fournis son correspondant d'Ottawa.
 Ce correspondant est en même temps le représentant à Ottawa du "Mail & Empire", l'organe en chef du parti conservateur dans l'Ontario.
 Si le "London Times" s'était donné la peine de prendre des informations à des sources plus véridiques, il n'aurait point reproché au gouvernement d'avoir refusé une enquête par une commission des Juges sur les accusations anonymes, sur les racontars du "Nuggett", sur les rumeurs des rues Dawson, dont Sir C. H. Tupper s'est fait l'écho.
 Si le "London Times" avait également accepté "cum grano salis" les déclarations de son correspondant de Philadelphie à propos des frontières de l'Alaska, il n'aurait point émis dans ses colonnes l'étrange théorie que les prétentions du Canada sont exagérées.
 Après les déclarations faites par Sir Charles Tupper, samedi dernier, à propos du "London Times", la presse tory aurait, en vérité, mauvaise grâce de s'appuyer à l'avenir sur l'opinion de cette gazette dans les affaires canadiennes.

Canada et des Etats-Unis — pouvaient devenir tendues 12 mois plus tard. A propos de la frontière de l'Alaska.
 Pour servir de misérables intérêts de parti, les sénateurs torys ont, par leur attitude, permis aux Etats-Unis de rester les maîtres de toutes les voies de communications avec le territoire canadien du Yukon.
 Et aujourd'hui que le mal est fait, que le mal est presque irréparable, Sir Charles Tupper se lève de son siège en Chambre, pour demander au gouvernement d'adopter précieusement la politique qui, il y a un an, aurait empêché de se produire les résultats désastreux en présence desquels nous nous trouvons en ce moment!
 Nous ne savons pas ce que le gouvernement décidera au sujet de la proposition de Sir Charles Tupper.
 Mais s'il n'est pas trop tard, si le mal n'est pas tout à fait irréparable, nous croyons que le Cabinet ne devrait pas hésiter un instant à prendre l'opposition au mot, et à lui demander de voter unanimement, selon la promesse de Sir C. Tupper, une proposition autorisant le gouvernement à construire immédiatement un chemin de fer d'un port de la Colombie Britannique à Dawson.
 Au cours de ses remarques, samedi l'avant-midi, Sir C. Tupper a parlé du correspondant du "London Times" qui a écrit à ce journal de Philadelphie, que le Canada était seul responsable du fait que la question de l'Alaska ne pouvait être réglée. Dans l'opinion de ce correspondant du "London Times", les prétentions du gouvernement canadien sont ridiculement exagérées, et il conseille au gouvernement impérial de s'en point tenir compte.
 Sir Charles Tupper a déclaré avec beaucoup de raison que le "London Times" avait fait fausse route en publiant cette opinion de son correspondant de Philadelphie.
 Le chef de l'opposition sans s'en douter, probablement, s'est donné, en faisant cette déclaration, un nouveau soufflet.
 Quand son fils a porté ses accusations contre les fonctionnaires du Yukon, le "London Times" a critiqué le refus du gouvernement d'accorder une enquête par une Commission des Juges et il a appuyé sa critique sur les renseignements que lui a fournis son correspondant d'Ottawa.
 Ce correspondant est en même temps le représentant à Ottawa du "Mail & Empire", l'organe en chef du parti conservateur dans l'Ontario.
 Si le "London Times" s'était donné la peine de prendre des informations à des sources plus véridiques, il n'aurait point reproché au gouvernement d'avoir refusé une enquête par une commission des Juges sur les accusations anonymes, sur les racontars du "Nuggett", sur les rumeurs des rues Dawson, dont Sir C. H. Tupper s'est fait l'écho.
 Si le "London Times" avait également accepté "cum grano salis" les déclarations de son correspondant de Philadelphie à propos des frontières de l'Alaska, il n'aurait point émis dans ses colonnes l'étrange théorie que les prétentions du Canada sont exagérées.
 Après les déclarations faites par Sir Charles Tupper, samedi dernier, à propos du "London Times", la presse tory aurait, en vérité, mauvaise grâce de s'appuyer à l'avenir sur l'opinion de cette gazette dans les affaires canadiennes.

51 MILLIONS

Les premières estimations budgétaires présentées à cette session par l'honorable M. Fielding, s'élevaient à \$46,286,550. D'autre part, les estimations supplémentaires se chiffrent à \$5,497,345. Ce qui fait un total de \$51,783,895.
 C'est la plus forte somme qui ait jamais été demandée par un gouvernement canadien.
 Mais remarquez bien que dans ces 51 millions, il y a \$1,014,000 de dépenses pour le Yukon qui seront plus que couvertes par le revenu que nous apportent le pays des placers, et que dans plusieurs autres cas, l'Intercolonial, par exemple, l'augmentation des dividendes produira l'augmentation du revenu.
 Chaque piastre de ces 51 millions est dépensée pour le bien public. A ceux qui crient que nous dépensons trop, nous demanderons de nous signaler quels sont les travaux que nous n'aurions pas dû faire ou que nous ne devrions pas entreprendre.
 Avons-nous tort de prendre quelques millions pour creuser nos canaux?
 Avons-nous tort d'outiller Montréal, Lévis, St-Jean, Halifax, Port Colborne, de faire améliorer le canal entre Montréal et Québec, de réparer et d'agrandir les quais dans notre province pour les besoins de la navigation fluviale?
 Tout est dépensé en vue de développer notre beau pays. Pour avoir plus à placer ainsi, le gouvernement Laurier a réduit les dépenses dans tous les départements et s'est appliqué à faire de l'économie partout.
 Nous sommes satisfaits.

BULLETIN

Il n'y a pas de pont Curran, il n'y a pas de scandale sous le régime Laurier.
 —
 Yann, le héros de "Détour d'Islande", de Lott, vient de mourir à l'hôtel de la rue St-Jean.
 —
 La presse européenne commente beaucoup la très récente visite de l'empereur Guillaume à la frégate française "Iphigénie". Ce n'est pas là un acte improvisé. Ce ne peut être par hasard qu'un navire de guerre battant pavillon de France se trouvait dans les eaux norvégiennes où l'empereur allemand allait se rendre, comme il le fait chaque année. Les Français étaient prévus, et par les habitudes bien connues de Guillaume II et par ses intentions récentes. Donc un désir préconçu, accueilli et préparé dans certaines conversations diplomatiques, a certainement précédé l'événement de Bergen.
 —
 Nous étions bien persuadé d'avance que M. Loubet, président de la République Française, saisirait avec empressement la date du 14 juillet pour adresser quelques-uns des individus qui l'ont grossièrement insulté aux courses d'Autueil.
 —
 Trois de ces messieurs ont été mis en liberté et le président de la République aurait étendu sa clémence à tous, même au baron Christian, si le conseil des ministres, moins débonnaire, n'avait pensé que le cas de ce gentilhomme méritait un plus long stage.
 —
 Les conservateurs de St-Boniface veulent se débarrasser de M. Lauzon, le député qui ne sait ni lire ni écrire et à qui on avait confié la mission de sauver les écoles françaises du Manitoba.
 —
 En vue des prochaines élections, ils ont sacrifié le nommé Lauzon et ils ont choisi M. Jos. Bernier comme leur candidat.
 —
 M. Lauzon annonce qu'il ne se laissera pas ainsi assassiner et qu'il sera candidat quand même.
 —
 Le M. Bernier dont il est ici question est le fils du docteur Bernier; c'est un jeune homme sans valeur.
 —
 Une affirmation du "Courrier du Canada".
 M. Marchand a eu un déficit de \$299,000 pour 1897-98. Il va avoir un déficit cette année, et un déficit l'année prochaine.
 —
 Notre confrère va trop vite. Qu'il attende le résultat des opérations de l'exercice qui vient de s'écouler; ça va peut-être le surprendre.
 —
 La mort de "Bob" Ingersoll fait disparaître de la scène un athlète militant qui a fait beaucoup de mal aux religieux. B'est éteint à 66 ans.
 —
 Les hommes de lettres bien connus ont exprimé l'idée que Robert Ingersoll était un être d'une supériorité surmontable. C'est ce qui faisait dire à M. Fabius Lambert, il y a quelques années, que le célèbre égoïste serait peut-être sauvé, étant donné que, selon toute probabilité, Dieu ne lui tendrait pas trop vite le compte de son incertitude native.

CHRONIQUE DU LUNDI

"Gentlemen, do not smoke when ladies are in this room. You will too take the part of gentlemen by not spilling tobacco juice on the floor or emptying your mouths behind the benches."
 Nous sommes descendus à la gare de Foster et voilà ce que je lis en grosses lettres au guichet des billets, tandis que nous attendons le convoi qui nous conduira tout à l'heure à Knowlton.
 L'avis est original et vaut la peine d'une reproduction. Je prends mon crayon et le transcrit tout au long sur mon calepin; le chef de gare me regarde fêré d'un air stupéfait. Evidemment, il est l'auteur de ces lignes, et je démêle sur son visage qu'il ne sait pas au juste s'il doit le nier ou en être fier.
 C'est un Canadien, sa physiognomie l'indique tout aussi bien que la tournure française que sa prose a conservée en dépit de l'idiome anglais; j'aimerais à le féliciter sur la grande courtoisie dont il y fait preuve envers mon sexe, si j'étais sûre de pouvoir le faire avec un sérieux convenable.
 D'ailleurs, je n'en ai guère le temps, la locomotive s'ébranle et nous partons pour le chef-lieu du comté de Brome, le pays par excellence des "tens" et des "pumpkin pies".
 Cette dernière évocation ralentit un peu mon enthousiasme, puis, je songe en remerciaient pieusement Dieu que la saison des citrouilles n'est pas encore arrivée, et je ne reprends à espérer que la provision de l'an dernier est épuisée.
 Par quoi serait-elle remplacée? Par des "beans" d'abord, par une infinie variété de gâteaux et un autre mets dont je ne puis deviner la substance.
 —What is this supposed to be? — demandai-je bien innocemment au garçon de table.
 Et du coup, le m'attire le ressentiment de l'hôtelier, qui, dans un coin de la salle où elle est dissimulée, m'a entendu.
 Si ses yeux étaient pistolets, je ne donnerais pas cher de ma vie. Et pour échapper à cette rage muette, qui semble me poursuivre par toute la maison, je passe mes jours dehors, au grand soleil, que je fait beaucoup plus aimable ici que je ne l'ai vu à Montréal depuis un mois.
 Knowlton est une jolie petite ville, où plutôt une très riche campagne, dont les habitants sont fiers et à juste titre.
 Je m'égarai avec délices à travers ses rues bordées d'arbres où s'allignent de coquets cottages et de riants jardins.
 Dans ces régions, on possède le goût des arbres et des fleurs; il y en a partout, c'est le plaisir des yeux.
 Les jardins et les pelouses sont presque tous bordés de haies vives de cédars et le chaud soleil dardant ses rayons sur ces touffes fourrées dégage une odeur aromatique et résineuse qui embaume l'air.
 Peu de trottoirs; quelques bouts, par ci par là, le reste est en terre, mais si uni, si bien battu qu'elle n'est pas trop désagréable aux piétons.
 Knowlton est, de plus doté d'un parc magnifique, grâce à la générosité d'un de ses enfants; les citadins reconnaissants ont donné à cette superbe propriété devenue publique le nom du bienfaiteur donateur. Et au donateur lui-même, on a conféré gratuitement le titre de juge, auquel il n'a pas l'ombre d'un droit mais cela flatte son amour-propre, je suppose, et soulage à la fois la dette de gratitude que l'on a contractée envers lui.
 Cette promenade est charmante; nous l'avons faite dans ses moindres détours, admirant dans un muet ravissement ces chemins ombrés pleins de chrysanthèmes et de parures, puis, ces fraîcheries subites sur le beau lac de Brome, où nous irons tout à l'heure braver ce qui nous reste d'illusions.
 C'est aujourd'hui dimanche, bien que les lignes vous voyez crayonnées au lundi. C'est aujourd'hui dimanche, vous diriez, car nous avons été, ce matin, entendre la messe pour satisfaire un précepte qui nous l'ordonne.
 Une toute petite église, grande à peine comme ma main qui n'est pas grande, je vous prie de le croire, fraîche et pimpante et d'une propriété éblouissante.
 Les fenêtres sont ouvertes et du dehors nous arrivent le bruissement des feuilles agitées par la brise, le bourdonnement des insectes se mêlant au chant monotone des hymnes latines.
 Dans une église qu'on visite pour la première fois, la tradition veut que l'on demande trois grâces qui ne manquent pas d'être exaucées.
 Trois grâces, c'est peu quand tant couvrirait à peine le nombre de nos besoins, n'importe, je m'en fonde et demande sincèrement au Seigneur et les lecteurs de la "Patrie" ne se tangent pas trop de moi, 20 qu'il m'a tant que je ne me tienne pas d'ex, 30 que nous nous retrouvons tous là-haut, mais le plus tard possible.
 La chapelle étant trop exigüe pour contenir de chair, M. le curé vient tout simplement lire le prône à la balustrade.
 Un malheureux hasard veut qu'en parlant des méchants ses yeux se lèvent sur les deux ou trois seuls étrangers à sa paroisse que le bedeau a placés dans les premiers bancs, et nous nous sentons rougir jusqu'aux oreilles. Par bonheur, il est un peu plus loin question de bons, et le même regard se fixant encore sur nous, nous reprenons notre sérénité première.
 Après la messe, nous allons saluer les morts qui dorment tout près de la petite église. En face, un modeste presbytère attire encore notre atten-

tion. Que c'est admirable la simplicité! J'ai tant vu de presbytères plus beaux que les églises, que celui-ci me fait une profonde impression.
 Nous consacrons l'après-midi à des excursions à travers la campagne. Que tout est riche et verdoyant! la moisson promet d'être abondante et sur toutes choses un air de bien-être s'épandait qui donne l'apparence générale d'une heureuse aisance. Les sites sont ravissants de quelque côté que l'on se dirige, et chacun y trouve des motifs de ressemblance avec les lieux qu'il a jadis aimés. Les montagnes de Bolton, les plaines fertiles, le lac de Broms évoquent de bien douces reminiscences.
 La tombée du jour nous ramène toujours près du lac; c'est là que nous aimons à voir mourir la lumière avec le soleil s'enfonçant lentement dans les flots.
 C'est là encore qu'en ce moment, j'écris ces lignes avec mille distractions étrangères au souci qui devrait m'occuper de vous intéresser.
 Je le sens, je n'oserai jamais me relier, tant il y a de décousus et désordonnés dans ces idées, écrites sur mes genoux, au hasard du crayon.
 Un souffle avant-coureur des vacances, a passé sur moi et mon esprit vagabonde. Pourtant, ce n'est pas vers ces scènes qu'il s'attarde. Car c'est plus loin, beaucoup plus loin, que le cœur me chante, vers des horizons plus vastes, vers des mers beaucoup plus grandes qui m'appellent, qui m'appellent...
 FRANÇOISE.

CONTRAT

Pour la nouvelle église de "La Baie du Fœuvre"

Le contrat pour l'extérieur de la nouvelle église de la Baie du Fœuvre, vient d'être accordé aux entrepreneurs d'églises bien connus, MM. Héroux, d'Yamachiche, pour la somme de \$35,000.
 C'est la quatrième église que ces messieurs entreprennent depuis 6 mois.

UN ADJOUCEMENT

L'irritation de poitrine disparaît en prenant une dose de BAUME RHUMAL.

POUGUES-ST-LEGER

est le véritable vésicatoire des asthmes malades et même fatigués (5)

Avis Public

REGLEMENTS Nos 239 et 240
 AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de ville, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés dans la charte de la Cité, le 21 JUILLET courant, adopté un règlement intitulé "Règlement No 239" concernant les soulagements de crédit, automatiques pour les égoûts, et un règlement intitulé "Règlement No 240" concernant la Compagnie du Chemin de fer, Urban de Montréal, et que les dits règlements sont maintenant en vigueur. (Signé) L. O. DAVID, Greffier de la Cité.
 Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 24 juillet 1899. 126-2

EGOUT

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

EGOUT

EGOUT
 Les soulagements sont ouverts par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission des Egoûts, après la réception des dites soumissions.

AUX INTERESSES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'on se propose de construire les égoûts mentionnés ci-dessous pendant la présente session, et les propriétaires sur les dites rues ou sections de rues, pourront profiter de l'occasion pour faire établir des raccordements à ces tuyaux en toutes vitesses de trois (3) pieds de longueur aux endroits où ils voudront faire les raccords. Les soumissions doivent être faites au Greffier de la Cité, avant midi, le 26 juillet 1899, au Greffier de la Cité, avant midi, le 26 juillet 1899, au Greffier de la Cité, avant midi, le 26 juillet 1899.

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE

Lots à Batir

Aux Terrains de l'Exposition

MARDI, LE 25 JUILLET COURANT

A DEUX HEURES

En détail, toute la balance des lots à bâtir situés sur le terrain de l'Exposition, Ville St-Louis dans la plus belle partie de l'île de Montréal.
 Egoûts, Lumière Electrique, Tramways et à l'entrée même du Parc Mont-Royal. Rue St-Urbain, Esplanade, Manne, Avenue du Parc, Boulevard et Villeneuve.
 VENTE A DEUX HEURES P. M.
 Pour renseignements s'adresser sur le terrain ou à
 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE AUX ENCHERES

Batisses et Matériaux de Construction

Mardi, le 25 juillet courant à dix heures a. m.

SUR LES LIEUX,

toutes les batisses, clôtures, et tous les matériaux appartenant à la dite société et situés sur les terrains de l'Exposition, Mile-End, et ci-devant de la propriété du gouvernement provincial, comme suit: Évaluation
 Les deux ailes de la grande estrade évaluées à \$ 4,000.00
 Restaurant Victoria évalué à 7,200.00
 Poste de police évalué à 1,800.00
 Kloisque à deux étages évalué à 2,300.00
 121 stalles à vaches évaluées à 2,750.00
 Stalles pour chevaux et poulains évaluées à 700.00
 La moitié de la bergerie évaluée à 4,050.00
 Restaurant Stanley évalué à 2,510.00
 Pont et clôtures, évalués à 6,200.00

Aussi, granges, bureaux, restaurants couverts, kiosques, water closets, hangars et stalles, plateformes, poteaux, chaînes, un lot de pierre de taille et autres articles évalués à \$9,500.00.
 Tout est en parfait ordre et presque neuf. Un délai de 15 jours sera donné pour enlever les matériaux.
 Conditions: Argent comptant.
 122-5
 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Grande Vente

AU COMMERCE

Nos Salles rue Saint-Jacques

JEUDI, LE 27 JUILLET, à dix heures

Troisième et dernière vente du stock Schloman, endommagé par l'eau. Tweeds, meltons, beavers, serges, doublures, canevans, chemises de laine, chemises blanches et de couleurs, faux-col, sous-vêtements, flanellette, etc.

Un gros stock de nouveautés, chemises, plaids, bas, dentelle, parapluies, mousseline, corsets, brads, coton à chemises, garniture, étoffes à pantalons, etc.

150 caisses de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.
 Hardes de confection, casquettes, étoffes pour le commerce d'automne, articles de fantaisie et beaucoup d'autres marchandises.

Conditions faciles. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, 124-5 Encanteurs.

PAR BENNING ET BARSALOU

.DERNIERE.

Vente au Commerce

DE LA SAISON

PAR BENNING & BARSALOU, Encanteurs, A LEURS SALLES DE VENTES

Nos 86 et 88 rue St-Pierre

MERCREDI LE 26 JUILLET A 10 HEURES A.M.

Pour clore plusieurs consignations de Nouveaux habits, Fautes, Chaussures, etc. etc. Aussi VENTE PRIVEE DURANT LE MOIS D'AOUT

30 caisses de toilettes de ménage, essuy moules, serviettes, etc., 100 pièces de serpillière, 300 pièces de cotons blancs et couleurs, 20 pièces de drap, 25 pièces de drap à pantalons, 300 douzaines de pantalons de travail, 10 balles de coton blanc, 15 balles de 3, 5, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150 pièces de rubans noirs et couleurs, 100 douzaines de cravates assorties, 25 douz. de chapeaux de feutre noir et couleur, 100 pièces de rubans noirs, 500 pièces d'étoiles à robes, 50 douz. de Paris, 300 douz. de corsets, 500 pièces de friezes, beavers, tweeds et serges, 200 pièces de lainages, étoffe canadienne etc., 50 douz. de chemises, 150 pièces de satin de Chine, 300 caisses de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.

Ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises. Conditions faciles. 123-3

Le Catholicisme

La Vie de l'Esprit

Par George L. Fonsegrive

90 cts

Chapman's,

BOOKSTORE 2407 Rue Ste-Catherine, Montréal

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Demoiselle du Chateau

187 —Non, parrain, vous ne ferez pas cela, s'écria-t-elle... Mais le général n'avait pas voulu s'engager... Elle l'interrogeait avec toute la prudence...

A FALL RIVER, MASS.

Envoyé en prison pour refus de payer sa pension UN VRAI ROMAN

La grève des chauffeurs

UN MISERABLE TENTE UNE SECONDE FOIS DE TUER SA FEMME

Conflits ouvriers

(De notre correspondant particulier)

Fall River, 24 — Aux dernières nouvelles le docteur W. R. Gwin, le dentiste...

— Des nouvelles de Little Compton nous apprennent que Charles Ross le violoniste...

— A son assemblée d'hier, l'Union Centrale du Travail a censuré les Achevins...

— Les tisserands employés à la fabrique Wampnoag ne sont pas satisfaits...

— Barthélémy Mercier, un citoyen bien connu, est mort hier à l'âge de 38 ans...

Le docteur E. Roy, oculiste, est parti pour St-Hyacinthe, Qué., où il doit évaluer...

LA FANFARE DE LA TEMPERANCE

Donne un superbe pique-nique à St-Vincent de Paul

Les heureux gagnants au concours des jeux

Et les voitures filaient. Les cris joyeux des enfants...

— S'il en est encore quelques-uns qui pensent qu'on ne peut s'amuser à un pique-nique sans faire usage d'eau de feu...

Après que les nombreux visiteurs eurent défilé à travers les rues St-Catherine, St-Hubert, Sherbrooke, St-André, Rachel, St-Denis, St-Louis, St-Laurent, le Sault Récollet, jusqu'à St-Vincent de Paul...

Le programme des jeux a occupé une partie de l'après-midi. Tout a été fort bien réussi.

Voici quel était ce programme et quel en a été le résultat:

PROGRAMME DES JEUX

1ère course à distance fixée par le comité ouverte à tout le monde. Entré 10c. Ter. un 2000m. H. Bertrand. 2ème, un manche de 2000m. H. Bertrand.

3ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un heurlier en argent, Mme A. Pelletier. 2ème, une paire de souliers bleus, Mme A. Pelletier.

4ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un globe avec ouvrage en laine, Mme A. Pelletier. 2ème, un set de cristal pour crème, Mme E. Pelletier.

5ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un pot à l'eau avec tambour, E. Pelletier. 2ème, Des hommes invités, 1/2 mille; une boîte de jeu de cartes, O. Bourque.

6ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, A. Noël. 2ème, une boîte de jeu de cartes, H. Bertrand.

7ème, Aux patentes, par les musiciens, 25 patentes. Ter. un cadre Napoléon, H. Bertrand. 2ème, un pot à l'eau avec tambour, E. Pelletier.

8ème, Aux petites filles des musiciens, 1/2 mille. Ter. une poupée habillée, Mme A. Pelletier. 2ème, une boîte à ouvrage, Mme A. Pelletier.

9ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. une pipe en ébène de mer, F. Parent. 2ème, un porte-cigare en ébène, Alf. Soulière.

10ème, A la Flèche manée, ouverte, 25 pipes. Ter. un livre, E. Parent. 2ème, un porte-cigare en ébène, Alf. Soulière.

11ème, Bag of war, une boîte de étiquettes, Equip. Spatz. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

12ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. une boîte de étiquettes, Equip. Spatz. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

13ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

14ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

15ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

16ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

17ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

18ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

19ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

20ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

21ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

22ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

23ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

24ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

25ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

26ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

27ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

28ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

29ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

LA PATRIE

procès en cour supérieure. S'il ne peut trouver le cautionnement, il devra rester en prison.

— L'ex-député David F. Slade a annoncé sa candidature au poste de conseiller du gouverneur qui deviendra vacant cet automne.

— Des nouvelles de Little Compton nous apprennent que Charles Ross le violoniste...

— A son assemblée d'hier, l'Union Centrale du Travail a censuré les Achevins...

— Les tisserands employés à la fabrique Wampnoag ne sont pas satisfaits...

— Barthélémy Mercier, un citoyen bien connu, est mort hier à l'âge de 38 ans...

Le docteur E. Roy, oculiste, est parti pour St-Hyacinthe, Qué., où il doit évaluer...

— S'il en est encore quelques-uns qui pensent qu'on ne peut s'amuser à un pique-nique sans faire usage d'eau de feu...

Après que les nombreux visiteurs eurent défilé à travers les rues St-Catherine, St-Hubert, Sherbrooke, St-André, Rachel, St-Denis, St-Louis, St-Laurent, le Sault Récollet, jusqu'à St-Vincent de Paul...

Le programme des jeux a occupé une partie de l'après-midi. Tout a été fort bien réussi.

Voici quel était ce programme et quel en a été le résultat:

1ère course à distance fixée par le comité ouverte à tout le monde. Entré 10c. Ter. un 2000m. H. Bertrand. 2ème, un manche de 2000m. H. Bertrand.

3ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un heurlier en argent, Mme A. Pelletier. 2ème, une paire de souliers bleus, Mme A. Pelletier.

4ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un globe avec ouvrage en laine, Mme A. Pelletier. 2ème, un set de cristal pour crème, Mme E. Pelletier.

5ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un pot à l'eau avec tambour, E. Pelletier. 2ème, Des hommes invités, 1/2 mille; une boîte de jeu de cartes, O. Bourque.

6ème, Dames des Musiciens, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, A. Noël. 2ème, une boîte de jeu de cartes, H. Bertrand.

7ème, Aux patentes, par les musiciens, 25 patentes. Ter. un cadre Napoléon, H. Bertrand. 2ème, un pot à l'eau avec tambour, E. Pelletier.

8ème, Aux petites filles des musiciens, 1/2 mille. Ter. une poupée habillée, Mme A. Pelletier. 2ème, une boîte à ouvrage, Mme A. Pelletier.

9ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. une pipe en ébène de mer, F. Parent. 2ème, un porte-cigare en ébène, Alf. Soulière.

10ème, A la Flèche manée, ouverte, 25 pipes. Ter. un livre, E. Parent. 2ème, un porte-cigare en ébène, Alf. Soulière.

11ème, Bag of war, une boîte de étiquettes, Equip. Spatz. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

12ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. une boîte de étiquettes, Equip. Spatz. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

13ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

14ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

15ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

16ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

17ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

18ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

19ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

20ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

21ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

22ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

23ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

24ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

25ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

26ème, Aux musiciens, aux pipes, 1/2 mille. Ter. un jeu de cartes, H. Bertrand. 2ème, un pot de fantaisie, J. Matte.

Le Secret du Bonheur. Jouir d'une bonne santé, voilà le secret du bonheur. En faisant usage du VIN ST MICHEL.

VIN ST MICHEL. L'action de la vie devient aisée, le sang circule généreux, coloré, pur et chaud dans les veines, l'appétit est bon, la digestion facile, et le sommeil paisible.

JOHN MURPHY & CIE. Vente Rapide. Les 30,000 verges de Mousseline dessins les plus nouveaux et les plus beaux...

1000 Paniers Echantillons. Achetés à un prix qui nous permettra de les offrir à des prix très réduits. De 25 Pour Cent plus nous déduisons de...

Moitié Prix. Pour panier de fantaisie à papier. Pour panier à ouvrage de fantaisie. Pour panier de fantaisie de tous genres.

Modeles Agréables. Les modèles et les prix de nos tapis vous plairont. Il y a dans l'assortiment le meilleur choix de nuances et de couleurs pour n'importe quel goût.

LES Brosses D'Eddy. Pour la Maison. Les Chevaux. Le Plancher. Et le Poêle.

Dr LOUIS FRANCHERE. CHIRURGIEN-DENTISTE. 1592 rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 1591.

L. P. Bernier. DENTISTE. 60, Rue Saint-Denis. Dr J. G. A. Gendreau. CHIRURGIEN-DENTISTE. 22 St-Laurent.

PILULE ROUGES. Pour les Femmes Pâles et Faibles. du Dr Coderre.

A ARCTIC CENTRE, R. I.

(De notre correspondant particulier) Arctic Centre, R. I., 24 — Depuis qu'on a jeté les bases du nouveau presbytère les visiteurs affluent de toutes parts pour se donner une idée exacte de ce nouvel édifice.

EXAMENS POUR LE SERVICE CIVIL DE L'INDE

Un examen de concours ouvert pour l'admission au Service Civil de l'Inde aura lieu à Londres, commençant le 1er août 1900.

JUBILEE THEATRE

Coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste. N'oubliez pas que Mme Flossie LaBlanche donne des représentations tous les après-midi et soirs au Jubilee Theatre, coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste.

LES SENEGALAIS DE MARCHAND

Paris, 24 — Les travailleurs sénégalais du commandant Marchand, se sont réunis samedi à Toulon, parce qu'ils n'avaient pas reçu leur solde.

CRISE EN BELGIQUE

Londres, 24 — Une dépêche de Bruxelles dit que la question de franchise a provoqué une crise ministérielle et que plusieurs membres du ministère ont offert leur démission.

NOUS RECOMMANDONS AUJOURD'HUI

Le Dr J. Larivière, de Manville, Rhode Island. L'homme du siècle, qui a fait plus de bien à l'humanité souffrante, surtout chez les femmes, que mille des meilleurs médecins réunis, qui est reconnu comme spécialiste des maladies inhérentes à la femme et connu sous le nom populaire de Beau Mal et dont les remèdes, le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Females Plasters" sont prescrits dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

AUX BUREAUX DU HAUT COMMISSAIRE

Durant le mois de juin, il y a eu 1,468 visiteurs aux bureaux du Haut Commissaire du Canada à Londres.

CONSERVEZ VOS PRELATS AVEC LE VENIS ISLAND CITY.

LETIRA BISLEY

Bisley, 24 — Les derniers concours de tir de la National Rifle Association ont eu lieu hier. Le Canadien Munden a gagné le prix St-George. Dans les concours pour le prix de la zéne, le vainqueur a été le soldat Prault.

LE STRADIVARIUS DE REMENYI

New-York, 24 — Le violon de Edouard Remenyi, le célèbre violoniste, a été vendu à M. Franz Kaltenborn, chef d'orchestre des concerts d'été au St-Nicholas Garden, pour \$6,000.

UN MILLION EN FUMEE

Tulsa, Okla., 24 — L'édifice Cincinatti, Hamilton et Dayton, a été complètement détruit par le feu hier soir, à la suite d'une explosion.

DU TRAVAIL EN PERSPECTIVE

M. A. Sinclair est arrivé hier de Port Hastings et est descendu au Windsor. Il dit que le 1 août, 1000 hommes seront engagés et qu'une voie ferrée sera construite pour relier l'Intercolonial près de Point Tupper à Port Hood, sur une distance de 35 milles avant la fin de l'année.

ARENA SUMMER GARDEN

La première semaine de l'opéra d'été à l'Aréna vient de se terminer, et la compagnie d'Opéra Robinson a toute raison de se sentir fière de la réception qu'elle a reçue.

Mme E. BEVIN

Une dame d'une grande respectabilité de Chalottetown, I. P. E., dit que les Pilules Lax pour les Rogons, lui ont fait plus de bien que n'importe quelle autre médecine qu'elle a employée.

Chaque jour nous arrivons de nouveaux et brillants témoignages de l'efficacité des pilules Lax pour les Rogons, pour les douleurs de l'estomac, des reins et des bowels.

Vous savez que les malades ont un bon motif à dire en leur faveur. Elles sont petites, ne donnent pas de coliques, ne rendent pas malade, n'affaiblissent et produisent toujours les résultats les plus satisfaisants.

Mme Margie Bevin, Charlottetown, I.P.E. dit qu'elle a souffert pendant un certain temps de la migraine et de la constipation. J'ai fait usage de ces pilules Lax pour les Rogons, et j'ai trouvé que cela m'a soulagé plus que tous les remèdes que j'avais essayés précédemment.

Si vous souffrez d'écouls de bile, migraines, constipation, dyspepsie, brullements de l'estomac, langue chargée, mauvaise haleine, nausées, têtes lourdes et vertiges, les pilules Lax pour les Rogons, vous en avez besoin. Essayez-les pour en être convaincu.

Si vous souffrez d'écouls de bile, migraines, constipation, dyspepsie, brullements de l'estomac, langue chargée, mauvaise haleine, nausées, têtes lourdes et vertiges, les pilules Lax pour les Rogons, vous en avez besoin. Essayez-les pour en être convaincu.

LA VOIX DES PILOTES

Une réponse à M. Gourdeau

Doivent-ils continuer à faire des observations?

Monsieur le Rédacteur, Je crois de mon devoir comme président du comité des pilotes de Montréal de protester contre les allé-

M. l'ingénieur avait paru si bien comprendre qu'il avait dans la lettre en question qu'il partageait avec nous...

COMMERCÉ

EXPORTATIONS DE BEURRE ET FROMAGE

Exportations de fromage et de beurre du port de Montréal pour l'Europe pour la semaine finissant le 22 juillet 1899.

Fromage - A Liverpool, Californian de Montréal, 8,394; via Montréal, 1,274. Total, 9,668; Scotsman, de Montréal, 1,167; via Montréal, 6,091. Total, 7,258; via Montréal, 743; total, 14,779; Georgian, de Montréal, 230; total, 747.

A Manchester - Manchester Enterprise, de Montréal, 1,688; via Montréal, 158; total, 1,846.

A Glasgow - Saranatic, Montréal, 1,086; via Montréal, 432; total, 1,518; Amaratia, de Montréal, 667; via Montréal, 1,675; total, 2,322.

A Londres - Mary Park, de Montréal, 14,551; via Montréal, 5,857; total, 22,408.

A Leith - Eva, de Montréal, 1,414; via Montréal, 3,501; total, 4,915.

Total, fromage exporté de Montréal, 53,512; via Montréal, 19,571; grand total, 73,083.

Semaine correspondante de l'année dernière - Exporté de Montréal, 67,403; via Montréal, 25,719; total, 93,122.

Total des expéditions depuis le 1er mai 1898 - De Montréal, 493,002; via Montréal, 200,753; total, 693,755.

En 1898 de Montréal, 403,615; via Montréal, 156,337; total, 560,152.

Beurre - Exporté en Angleterre - De Montréal, 6,548; via Montréal, 785; total, 7,333.

Semaine correspondante de l'année dernière - De Montréal, 5,590; via Montréal, 4,311; total, 9,901.

Expéditions depuis le 1er mai 1899 - De Montréal, 87,984; via Montréal, 16,531; total, 104,515.

En 1898 - De Montréal, 33,250; via Montréal, 21,636; total, 54,886.

MARCHE AUX BESTIAUX

Les arrivages aux abattoirs de l'Est, ce matin, ont été de 350 bœufs.

Quoique la demande fût assez bonne, les prix n'ont pas touché un maximum.

Les bœufs de qualité se vendent de 4 à 4 1/2 c. la livre, et encore de 3 à 3 1/2 c. les autres.

Les moutons et les veaux étaient assez abondants. Les premiers se sont vendus de 3 à 3 1/2 c. la livre, et les seconds, de 2 à 2 1/2 c. selon la qualité et la taille.

Les agneaux étaient plus rares et valaient de 3 à 4 c.

MARCHE AU BLÉ

Le marché au blé de Liverpool a clôturé aujourd'hui en hausse de 7-8 d. sur samedi.

Le marché de Chicago n'a pas répondu au mouvement de Liverpool.

Le blé en septembre a ouvert en hausse de 4-5 c. à 70 7/8 c. et a monté jusqu'à 71 1/2 c. puis redescendant un peu après midi.

Le rapport des récoltes de l'Europe montre une diminution de 1,320,000 quintaux sur la semaine dernière.

Le rapport du blé visible aux Etats-Unis et au Canada n'avait pas encore été reçu, à 1 heure, et après-midi, mais lorsqu'il aura été converti cette diminution de 1,320,000 on ne se croit pas surpris de voir le marché de Chicago plus ferme demain.

Les stocks de grains et de farines visibles à Montréal aujourd'hui sont en hausse sur la semaine dernière, et à l'an dernier, à parille date :

22 Juil. 1899 1899 25 Juil. 1899 1899

Meis, minots... 131,365 70,818 68,285

Blé, minots... 273,828 225,067 80,052

Avoine, minots... 46,101 65,865 235,421

Orges, minots... 385,843 402,538 912,154

Seigle, minots... 1,145 2,051 16,694

Sarrasin, minots... 5,177 2,254 27,378

Farine d'avoine... 22,868 11,280 21,201

Farine... 210 300 322

BEURRE, FROMAGE ET LIAISON

Les arrivages au beurre et au fromage de plus en plus fermes.

Le beurre de crémeur est en hausse de 18 c. et le beurre de fromage de 10 c.

A Cowanville, samedi, il s'est vendu 415 boîtes de fromage à 9 c. 50, plus 9-10 c. et 9-10 c. à 9-10 c. Les acheteurs ont offert 18 c. pour le beurre, mais on dit que du fromage à 6 c. vendu au détail, ce matin, à 9 c.

Les œufs sont sans changement depuis samedi.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. - 200 à 97. Mont St. - 50 à 82 1/2, 8 à 82 3/4. Ry - 50 à 115 1/2, 25 à 115 1/4.

Payne Mc Co - 400 à 110. République - 100 à 110. Montréal-London - 1750 à 45. W. R. Eagle - 150 à 304, 1000 à 305, 100 à 300.

Blé de Montréal - 4 à 260. Molsons Bk. - 20 à 201. M. G. Co. - 100 à 53. D. G. Co. - 100 à 53. Bk. de Toronto - 60 à 240.

SOURCE AUX VALEURS MINIERES

Quotations fournies par De B. B. Taboucaud, courtier en mines, 145, rue St-Jacques, Téléphone No. 590.

Valueur au pair. Vente Achat. P. 00 Payne... 145 150. W. R. Eagle... 320 374.

RENTES DES VALEURS MINIERES

Canada - 100 à 501. Canada G. Fields - 300 à 815. G. & C. - 100 à 140. Montréal-London - 950 à 44.

LE MARCHE MONETAIRE

Ces courtiers nous sont fournis par MM. G. A. & C. 145, rue St-Jacques, 145, rue St-Jacques.

ENTREE BANQUES

N. Y. Funds... 5/4 à 1/4. S. G. Co. - 9/16 à 1/2. S. G. Co. - 9/16 à 1/2.

LA CIE CHIMIQUE ROYALE, Montréal.

Messieurs, Je soussigné, certifié avoir été guéri d'une attaque de rhumatisme articulaire de la jambe, après une seule application de la CURIE DU DR. ROUBIN.

PIERRE PICOTTE, Entrepreneur, Montréal.

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGER - G. A. GRIFFIN, Propriétaire.

HOTEL BEAUFORT - P. V. SAVARD, Propriétaire.

HOTEL JACQUES-CARTIER - A. M. BRUNEL, Propriétaire.

HOTEL DE LA CROIX - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA PAIX - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA VILLE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA GAZETTE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA LIBERTÉ - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA JUSTICE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA SAGESSE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA VERITÉ - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA BIEN-ÊTRE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA PROSPÉRITÉ - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA FORTUNE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA GLAIRE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA PAIX - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA LIBERTÉ - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA JUSTICE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA SAGESSE - J. B. GAGNON, Propriétaire.

HOTEL DE LA VERITÉ - J. B. GAGNON, Propriétaire.

BOARD OF TRADE DE CHICAGO

Les cotations du marché de Chicago nous sont fournies par M. G. Bourdeau, représentant à Montréal de la maison J. Harris, de Chicago.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

Septembre... 20 1/2. Octobre... 20 1/2. Novembre... 20 1/2. Décembre... 20 1/2.

POIGNARDE

Encore un détective assailli

Le détective Sutherland s'est fait poignarder par un mouton sur la rue St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

NOUVELLES DE SOREL

Sorel, 24. - Les élections des commissaires d'école ont eu lieu ce matin sous la présidence de M. Charles Dorion.

M. J. F. Latraverse et C. O. Paradis ont été élus sans opposition.

C'est aujourd'hui et demain que les contribuables sont appelés à donner leur opinion sur un règlement de la cité, prévoyant l'exemption de taxes foncières pendant 20 ans sur le terrain de l'ancien hôtel Brunst.

Un polé a été demandé mais la votation a été tranquille. A midi, on avait enregistré 17 votes contre et 12 en faveur du règlement.

Hernace Gagné et J. B. Niquet ont été condamnés ce matin, par le juge de la prison, à l'emprisonnement pour un mois et demi.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

Les funérailles de Mme Pierre Déziel ont eu lieu ce matin à l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le père Tranchonnot a été officiellement déclaré responsable de l'assassinat.

Plus de 200 religieux assistaient au service.

QUESTION INTERNATIONALE

Entre les Etats-Unis et l'Italie

Nouvelles-Orléans - L'exécution des cinq Italiens pendus à Tallulah (Louisiane), pour le meurtre de la victime d'une soulevée une question internationale.

Le comte Vinchi, chargé d'affaires d'Italie à Washington, s'est présenté dans la matinée au département d'Etat pour faire des représentations au sujet de la façon dont ont été traités les cinq Italiens.

Le secrétaire d'Etat, M. Hay, a aussitôt télégraphié au gouverneur de la Louisiane pour lui demander un rapport détaillé sur cette malheureuse affaire.

Le comte Vinchi a été informé de la quintuple exécution sommaire de Tallulah non seulement par les dépêches publiées dans les journaux, mais aussi par un télégramme du vice-consul d'Italie à la Nouvelle-Orléans.

Il n'a pas eu de nouvelles de son gouvernement. Les représentations faites au département d'Etat par le comte Vinchi ne sont que les préliminaires de la demande de réparation ou d'indemnité qui pourra être présentée plus tard.

Cette affaire rappelle celle des Italiens exécutés sommairement à la Nouvelle-Orléans il y a quelques années, alors que M. Blaine était secrétaire d'Etat.

Le jury de coroner de Tallulah chargé de faire enquête sur la mort violente des cinq Italiens a rendu un verdict où il est dit ceci: "Il est évident, d'après les faits portés à notre connaissance, que les hommes exécutés sommairement avaient formé le complot d'assassiner le docteur Hodges, à qui la population, en apprenant cela, s'est chargée elle-même de faire justice.

Après une enquête approfondie, il est probable que le nom de l'individu qui a exécuté les Italiens."

LE TRAMWAY DU DIMANCHE

Inauguré avec succès à Ottawa

UN VOL AUDACIEUX

(Désobéissance spéciale)

Ottawa, 24. - Hier matin, vers 3 heures, des voleurs ont été attrapés en flagrant délit dans la maison de l'hôtelier Rogee, à Clarksville. Ils étaient rendus dans la chambre à coucher de M. Rogee, qui avait été dirigé par l'aveugle du danger qu'il courait.

Mme Rogee s'est mise à crier pendant que les voleurs se sauvaient en tirant des coups de revolver.

Six bouteilles de liqueur retrouvées ensuite dans un champ, ainsi qu'un 824 et une montre avec chaînette ont été emportées.

